

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . 18.- 9.- 4.50 1.50
ETRANGER 50.- 25.- 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce » 2.-

Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)

RÉCLAME » 1.-

PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS

Avis aux caissiers des sections

Les caissiers sont informés que les timbres des cotisations pour le deuxième semestre 1925 leur parviendront ces prochains jours. Pour cette expédition, le nombre des timbres vendus durant l'exercice précédent servira de base. Le Comité central espère que dans toutes les sections, au cours des prochaines campagnes électorales, il sera fait un sérieux effort pour le recrutement de nouveaux membres. Les sections en retard dans le paiement de leur dû à la caisse cantonale sont invitées à se mettre en ordre dans le plus bref délai possible.

Le caissier cantonal.

Les vacances ouvrières

II

La question des congés annuels payés a pénétré dans la législation de plusieurs pays. L'idée a déjà été émise de faire de cette question l'objet d'une convention internationale. En 1919 déjà, à la conférence de Washington, la délégation gouvernementale suédoise a présenté une résolution tendant à l'inscription de la question de l'établissement de vacances régulières pour les travailleurs à l'ordre du jour d'une conférence. A plusieurs reprises, il en a été question au conseil d'administration du B. I. T. Une intéressante étude a été publiée sur ce sujet dans la « Revue internationale du travail ».

Les lois sur les congés des travailleurs peuvent se diviser en deux groupes :

1. Les lois établissant des congés obligatoires, soit pour l'ensemble des travailleurs salariés, soit pour un grand domaine de l'économie nationale, comme l'industrie, ou bien l'industrie et le commerce.

2. Les lois établissant des congés obligatoires pour les travailleurs salariés appartenant à certaines industries ou professions.

Au premier groupe appartiennent les lois suivantes : en Autriche la loi du 30 juillet 1919 sur les congés des ouvriers, qui s'applique à toutes les entreprises assujetties aux dispositions du code industriel (Gewerbeordnung) et à certaines industries, comme les mines, les chemins de fer, les entreprises d'Etat ; en Finlande la loi du 1^{er} juin 1922 sur les contrats de travail, qui vise tous les travailleurs salariés sauf ceux occupés à des travaux exécutés par ordre des autorités publiques ; en Lettonie la loi du 24 mars 1922 sur la durée du travail ; en Pologne la loi du 16 mai 1922 sur les congés des travailleurs employés dans l'industrie, les usines et le commerce, sauf les personnes employées dans les industries saisonnières et les entreprises d'artisans employant quatre ouvriers ou moins ; dans l'Union soviétique, le code du travail promulgué le 9 novembre 1922, qui s'applique à toutes les personnes salariées.

Au deuxième groupe, nous voyons également l'Autriche, qui a, par une série de lois, institué des congés obligatoires pour les employés privés en général, pour les employés des entreprises agricoles et forestières, les facteurs, les gens de maison, les concierges, ainsi que pour les travailleurs agricoles en Haute-Autriche, Basse-Autriche et Carinthie. Le Danemark a établi des vacances obligatoires pour les domestiques âgés de moins de 18 ans, l'Espagne pour les marins, la Finlande pour les employés de commerce, l'Islande pour les apprentis commerciaux, l'Italie et le Luxembourg pour les employés privés. La Tchécoslovaquie a maintenu en vigueur la loi autrichienne du 16 janvier 1910 accordant les congés obligatoires aux employés de commerce et une loi du 1^{er} juillet 1921 a établi les congés obligatoires pour les mineurs.

Quant à notre pays, deux cantons ont légiféré sur la matière : le canton de Berne, qui a établi des congés obligatoires pour les ouvrières non soumises à la loi sur les fabriques, et le canton du Tessin, pour les employés des entreprises commerciales et industrielles et pour les ouvriers des boulangeries et des confiseries. Le canton de Zurich a en outre une loi sur les auberges du 31 mai 1895 et une ordonnance d'application du 18 août 1896, qui prévoient pour le personnel permanent des auberges et restaurants deux périodes de quatre jours de repos consécutifs pour remplacer le repos de 24 heures applicable toutes les trois semaines. Les cantons de Lucerne, Bâle-Ville, Appenzell (Rh.-Ext.) et Genève possèdent des lois identiques permettant au personnel des hôtels et restaurants de grouper les jours de congé qui n'ont pas pu être pris dans la période de travail intense.

Ch. SCHURCH.

PENSEES

Les malentendus dans la vie ne sont pas toujours superficiels. S'ils se produisent, c'est qu'ils ont une source profonde, et on ne les dissipe qu'en la recherchant. Le seul moyen, c'est la haute sincérité de chacun.

On se défie parfois des autres, parce qu'on se méfie de soi-même. Le faible a peur d'être dupe.

Il y a dans la femme heureuse quelque chose de plus étincelant que les diamants, c'est le sourire.

A LONDRES

Le succès de M. Caillaux

Le gouvernement britannique réclamait de la France vingt millions de livres sterling par an. M. Caillaux était parti pour en offrir dix ou douze, suivant qu'ils seraient payés directement ou prélevés sur les versements allemands à la France. On voit que l'écart était considérable.

Deux ou trois fois, il sembla que les pourparlers devraient être interrompus. M. Caillaux prolongea son voyage et en fin de compte le gouvernement britannique finit par descendre jusqu'à douze millions et demi de livres sterling à verser pendant soixante-deux ans. C'est une concession qui compte et qui marque un véritable succès pour le très habile homme qu'est M. Caillaux.

Ces dettes de guerre et leur règlement sont un spectacle aussi instructif que celui des réparations. C'est l'organisation des torrents, dont l'or coule vers l'océan américain. Les Allemands paient aux Français, les Français aux Anglais et les Anglais aux Etats-Unis, qui représentent l'Allemagne à gros intérêts. Dans cette course circulaire, il faut remarquer deux choses : tout d'abord, ce n'est partout le peuple travailleur qui doit en somme faire les frais de ces versements, par son labeur et ses privations, et ensuite que ce sont les financiers qui empêchent toute l'usure de ce mouvement perpétuel.

A l'heure qu'il est, l'Amérique possède la moitié de l'Europe économiquement et une bonne partie du reste du monde. Sa puissance économique est plus grande que la force politique d'un vaste empire comme l'Empire britannique.

Il faut dire deux mots de la réponse française à la dernière note allemande au sujet du Pacte. Il est évident que M. Briand a introduit

au Quai d'Orsay un autre ton de correspondance que celui de M. Poincaré. Il sait parler poliment et même avec suavité à l'Allemagne, ce qui ne manque pas d'avoir là-bas son petit effet, car on n'avait pas été gâté pendant six ans.

Au point de vue de fond, il n'y a pas grand-chose de nouveau, sinon que la France ne voit pas dans les réserves allemandes une raison de retarder plus longtemps la rédaction d'un projet de pacte.

Au congrès socialiste international de Marseille, on a vu que les délégués français ont adjuré leurs camarades anglais de se rallier tout de même à cette solution en attendant mieux. Ce n'était pas l'avis de Ramsay Mac Donald, l'initiateur du Protocole. L'avenir dira qui a eu raison.

Le passage de la note qui insiste sur la nécessité d'introduire le principe de l'arbitrage obligatoire répond en tout cas aux vœux des socialistes. En ce qui concerne la révision des traités, la note file par la tangente pour ne pas soulever les protestations de la droite et du centre à la Chambre française.

Quant à l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, la note continue à insister sur l'impossibilité de rien faire sans cette condition indispensable. Elle semble indiquer habilement à l'Allemagne qu'elle pourra, comme membre du Conseil, échapper aux dangers qu'elle redoute, par son influence et son vote.

En effet, les recommandations du Conseil relatives par exemple à l'envoi de troupes et à leur passage à travers un autre pays sont prises à l'unanimité. C'est dire assez clairement que l'Allemagne, une fois au Conseil, pourrait éviter qu'on la force à des mesures qui la gêneraient.

Edm. P.

Le cinquantenaire d'Andersen

En ce mois d'août 1925, il y a cinquante ans que Hans-Christian Andersen, l'écrivain danois dont les contes sont justement célèbres, est mort.

Andersen naquit le 2 avril 1805 dans une humble famille d'Odensee qui n'avait pour logis qu'une chambre servant de cuisine, d'atelier et de chambre à coucher. La famille passait alors par des jours sombres. Le bétail de la ferme grand-paternelle avait péri, la ferme avait été brûlée, le grand-père était devenu fou. Le fils avait dû apprendre le métier de savetier, mais il avait l'âme joyeuse du savetier de la fable. La venue au monde de Hans-Christian l'avait comblé de bonheur. L'enfant devint un inséparable compagnon. Il se plaisait à lui conter des histoires, à lui lire à haute voix des comédies. Hans-Christian y prit le goût du théâtre qui se développa par son amitié avec le distributeur de programmes de la scène locale, qui lui procura des entrées gratuites. Il avait onze ans quand il perdit son père et fut abandonné à lui-même par une mère préoccupée des soucis matériels de sa propre vie. Seul à la maison, il passait son temps à jouer du Shakespeare sur son petit théâtre de marionnettes ou à inventer des scénarios de sa propre composition. Il n'avait été qu'un écolier médiocre, instruit de religion, d'écriture et d'arithmétique. A quatorze ans, il fit sa première communion, vêtu d'un habit raccourci de son défunt père et ayant, pour la première fois de sa vie, une paire de bottines à laquelle il pensa pendant toute la cérémonie, tant il en était fier.

A cette période de son existence, Andersen se croyait une vocation théâtrale. Sa mère, qui s'était remariée, voulait faire de lui un tailleur. Devant l'obstination du petit, demandant la permission d'aller à Copenhague pour y tenter la fortune de la scène, elle consulta une voyante qui lui répondit : « Votre fils sera un grand homme et un jour Odensee sera illuminée en son honneur. » Cette prédiction, faite en 1820, se vérifia en 1862, écrit M. Puaux dans le « Temps ».

A Copenhague, il intéressa à son sort le chanteur italien Siboni, séduit par sa promesse de voix, et le compositeur Weyse. Mais sa voix se cassa irrémédiablement. Figurant dans les « Deux petits Savoyards », il fut tourné en ridicule par l'une des vedettes et quitta la scène en pleurant. Mais il avait une foi superstitieuse en son étoile. Persuadé que, s'il pouvait déclarer quelque chose sur la scène du Grand-Théâtre, son avenir serait assuré, il se glissa dans la nuit du 31 décembre 1820 sur le plateau désert. Saisi par l'impressionnant silence et le terrifiant aspect de la salle vide et sombre, il oublia toutes les tirades apprises et, se mettant à genoux, récita simplement le « Notre père... ». Refusé aux classes de chant et de danse, il tenta d'aborder la scène par la porte des auteurs et soumit, anonymement, une tragédie, puis une autre, sans succès. Il avait cependant attiré l'attention du directeur Jonas Collin qui lui fit obtenir une bourse à l'école secondaire de Stagelsee et s'institua paternellement son tuteur.

A Stagelsee, Andersen se sentit comme un oiseau en cage. On l'avait mis dans la classe des débutants, malgré son âge. Son désir d'apprendre faisait déferler les connaissances dans son cerveau comme les vagues de l'océan sur un baigneur. Le recteur Simon Meisling, tout en appréciant son élève, le maniait mal. Collin fit revenir son protégé à Copenhague et le confia à un précepteur. Les examens furent finalement brillamment passés. Quatre ans plus tard, Andersen, grâce à l'influence de Collin, obtenait du roi Frédéric VI une bourse de voyage. Il était enfin sur la voie du succès. Bientôt célèbre, fêté dans toutes les capitales européennes, il n'eut de déconvenue qu'en constatant que Jacob Grimm, le plus connu des deux frères qui étaient ses rivaux en contes de fées, ignorait jusqu'à son nom.

C'est en 1835 que parurent simultanément les deux œuvres qui devaient assurer sa renommée : l'« Improvisateur » et la première série des « Histoires merveilleuses ». Ces dernières furent, pendant les premiers mois qui suivirent leur publication, assez froidement accueillies. Mais un ou deux ans après, elles réjouissaient d'abord tous les petits enfants danois et bientôt tous les enfants du monde.

Andersen vint pour la première fois en Angleterre en juin 1847. Il avait apporté avec lui des lettres d'introduction. Le ministre du Danemark, comte Reventlov, lui assura qu'elles étaient inutiles. Le prince consort, le duc de Cambridge, lord Palmerston et toute l'aristocratie anglaise lui firent fête. Chez la comtesse de Blessington, il rencontra Dickens avec lequel il se lia et qui l'invita à Gadshill. Il y séjourna cinq semaines, dix ans plus tard.

En septembre 1869, le jubilé littéraire d'Andersen fut célébré à Copenhague. Il n'avait jamais été de santé très robuste et, cette année-là, ses amis le supplièrent de se faire accompagner dans ses voyages, car ils étaient inquiets. Andersen s'y refusa, jaloux de son indépendance. Au printemps de 1872, à Insrbrick, il tomba de son lit ; la commotion fut grave, il ne s'en releva pas et s'éteignit le 4 août 1875.

Dans les souvenirs qu'il rédigea un an avant sa mort, il concluait avec tristesse que ni les roses, ni les lis, ni le vent, ni la forêt n'avaient plus de contes de fées à lui révéler. Il avait épuisé le cycle de son ardente et charmante imagination et ne s'en consolait pas.

Il est assez émouvant de constater cette persistance de l'amour du merveilleux chez un homme qui avait connu d'amers débuts, mais n'était-ce pas la beauté des rêves qui l'avait soutenu ?

ECHOS

Mot de la fin

Deux militaires aperçoivent de loin un officier à cheval.

— Tiens !... le cheval du capiton qu'est malade !

— Qu'en sais-tu ?

— Tu vois pas !... il a un emplâtre sur le dos ! écrit la « Suisse libérale » !

CROQUIS

Les violettes de Raquel Meller

Neuf heures du soir. La rue grouille de la foule en route à ses plaisirs. Au faubourg Poissonnière, cohue baroque de taxis grinçants, répondant partout leur odeur d'huile de ricin brûlée. Le geste des agents, les signaux rouges, les sonneries des carrefours donnent aux courtes autos une cadence saccadée. On dirait de grosses mouches noires courant sur la vitre et s'arrêtant soudain, au bout d'un saut. Les hommes et les femmes se fauillent dans le va-et-vient des voitures. Les oreilles sont cassées par les trompes et les klaxons. Voici l'entrée du music-hall.

Le « Palace » nouveau est semblable à tous les palaces du monde. Lumières à fracas, affiches, grooms et caissiers. Nous pénétrons dans la salle, heureux d'être débarrassés de la rue.

Haute salle confortable, le Palace attire à lui les actrices et les acteurs de music-hall à la mode. La Meller est à l'affiche d'été. Cet hiver, Grock y divertira les Parisiens. Jusqu'à l'entracte, le public rit aux éclats. Un beau programme, correct et amusant. Quand l'orchestre a rappelé les spectateurs, un grand silence fait place à la gaieté précédente. C'est le tour de Raquel Meller.

Chacun la connaît. Le cinéma et la réclame l'ont rendue populaire. Elle est sympathique. Elle symbolise dans son sourire une Espagne romantique et tendre.

La voici. Une rieuse et presque menue personne avance lentement devant la scène et l'attention redouble, tandis que les projecteurs, de leurs perchoirs, percent le brouillard blond et bleu de la vaste salle rouge.

Les yeux bruns, magnétiques, de la chanteuse parlent comme une belle bouche. Ils sont profonds, pleins d'éclat. Le visage ovale, un peu maigre, possède les carnations mates du teint créole. La voix s'élève, soprano léger, sans ampleur, claire et prenante cependant. C'est une romance espagnole, insinuante, douce et passionnée, tour à tour sourire, promesse, regret.

D'autres romances encore. Chaque fois le public est pris d'une frénésie pour applaudir la voix cristalline, au charme simple, gonflée de tendresse ou d'ironie.

Et tandis que coulent les versets, deux grands yeux, tour à tour moqueurs, doux ou tendrement pervers, ajoutent leur éclat à la flamme des couplets castillans. Une seconde mélodie vibre dans le regard de la ballerine.

Raquel Meller chante pour finir « La Violettera », son succès. Un panier de bouquets au bras, costumée en petite vendeuse de fleurs, elle s'avance vers une loge de parterre :

Pour rendre plus jolie,
Toute la vie...
Pour que tout s'harmonise,
Se poétise,
Des fleurs suffisent...

Gracieuse et moqueuse en même temps, elle se courbe vers quatre ou cinq tout jeunes gens qui occupent la loge, rieurs et cependant gênés. Tous les regards de la salle sont braqués sur cette loge. Raquel Meller a entamé les premières mesures en espagnol ; puis elle s'arrête, sourit, tend à nouveau son bouquet aux élégants jeunets. Pas une parole, tout se dit par la mimique et le regard : « Mais si, prenez ; voyons, vous ne voulez pas, pourquoi ? » La chanson continue, puis le petit jeu muet recommence, deux minutes, trois minutes. La salle se tord. La malicieuse fait durer le plaisir. Puis tout à coup, les yeux, encore plus moqueurs si possible, se tournent vers le public, et la voix, inimitable, lance à travers la salle : « Eh bien ! sont-ils assez bêtes ? » Des rires pleuvent, inextinguibles, tandis que la languissante Violettera achève sa distribution de bouquets. R. G.

Le congrès de l'enseignement secondaire

Les membres du septième congrès international de l'enseignement secondaire assistèrent à l'inauguration de l'exposition scolaire organisée en leur honneur. Un dîner leur a été offert par la municipalité de Belgrade.

A l'unanimité, le congrès a adopté les vœux suivants : 1. Réduire autant que possible le programme des diverses branches d'enseignement secondaire, pour permettre aux professeurs de travailler à la formation de l'intelligence des élèves et non pas seulement de faire appel à leur mémoire ; 2. Réduire au minimum le nombre des examens ; 3. Eviter que les facultés exigent trop de l'enseignement secondaire dont le rôle est de donner une culture générale et non la préparation exclusive aux travaux universitaires ; 4. S'inspirer du plan Dalton afin de réduire les heures de classe et d'augmenter les heures de travail des professeurs avec leurs élèves dans l'esprit des méthodes préconisées par le professeur Ferrière, de Genève ; 5. Exiger des professeurs de l'enseignement secondaire la connaissance de la psychologie des jeunes gens, selon les mêmes méthodes.

Fête des Musiques Militaires

Dimanche 30 août 1925, à La Chaux-de-Fonds

- A 9 heures: Arrivée des musiques et réception à la gare.
- A 9.30 „ Culte patriotique au Parc des Crétêts.
- A 11 „ Cortège en ville. — Dîner au Cercle du Sapin.
- A 1 „ après-midi, départ pour l'emplacement de fête.

Dès 2 heures :

Grand Concert et Fête Champêtre à la Corbatière

Les quatre musiques militaires donneront Concert

Jeux divers Jeux divers

Trains spéciaux pour la Corbatière

A l'occasion de la Fête des Musiques Militaires, les trains spéciaux suivants seront mis en marche pour la Corbatière :

— GARE CENTRALE —

ALLER. — 12 h. 45, supplémentaire pour le public. 13 h. 10, spécial pour les musiciens (il y aura encore de la place pour une centaine de personnes). Le train régulier de 13 h. 58 partira à 14 h. 15.

RETOUR. — 17 h. 21 pour le public, 17 h. 40 pour le public, 18 h. 40 pour les musiciens, 20 h. 14 pour le public. 8128



Technicum Section de l'Ecole d'Art

La Chaux-de-Fonds

Tous les Cours aux apprentis de la ville recommenceront le **mardi 1^{er} septembre**, dès 7 heures du matin.

Les cours suivants commenceront le **mardi 1^{er} septembre** :

- Composition décorative**, mercredi et vendredi, de 20 à 22 h.
- Dessin géométrique et perspective**, lundi, mardi et vendredi, de 20 à 22 h.
- Dessin artistique**, lundi et vendredi, de 20 à 22 h.
- Modelage**, jeudi de 20 à 22 h.

La **Bibliothèque de l'Ecole** est ouverte au public le **lundi de 20 à 22 heures**.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Ecole d'Art, Numa-Droz 46, 3^{me} étage. 8136

Menuisiers-Parqueteurs

poseurs et vitriers, capables, sont demandés tout de suite chez **E. Giuliano**, Hôtel-de-Ville 21, La Chaux-de-Fonds. Travail assuré, longue durée, bien rétribué. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. P22283C 8097

Tournées Ch. BARET

Bureaux 19 h. 45 Riveau 20 h. 15

Lundi 31 août 1925

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Une Représentation

GABAROCHÉ

interprétera le rôle de LA FAJOLLE qu'il a créé à Paris

DANS LE GRAND SUCCÈS

POUCHE

Comédie musicale en 3 actes tirée de la pièce de MM. René PETER et Henri FALK par M. A. FRANCK, musique de M. H. HIRCHMANN

M^{lle} Andrée LE DANTEC

M. E. CHEVALIER interprétera le rôle qu'il a créé à Paris

M. J. ROBIN M^{lle} LINE AUBERT

M^{lle} Lucy ARNOULD M. R. ALLARD

M. Henri LEMAY

Chef d'Orchestre-Pianiste: M. ELIE SCHUYER

Dans un entracte :

M. Gabaroche dans 545 Chansons

Location:

Aujourd'hui pour les Amis du Théâtre. - Demain et lundi pour le public 8114

Prix des places: de fr. 1.80 à fr. 6.-

Dans nos cinémas

Du 28 août au 3 septembre 1925

Scala

Tous les soirs à 8 h. 30
Dimanche: Matinée à 3 h. 30

Aimé Simon - Girard

l'inoubliable d'Artagnan des Trois Mousquetaires avec la grande vedette **CLAUDE MÉRILLE**, dans

LE VERT GALANT

Grand roman de cape et d'épée tourné dans les plus beaux sites de France

Le match international de tir à St-Gall

avec nos champions 8152

MODERNE

Amour de Contrebandiers

Emouvant ciné-roman avec **LYA DE PUTHY**

Trop riche

— Comique en deux parties —

Expédition scientifique au Mt-Blanc

Admirable documentaire 8153

Quo Vadis

3 jours de Grande Vente 3

SAMEDI - LUNDI - MARDI
IL SERA VENDU UNE QUANTITÉ DE

CHAPEAUX

feutre, paille et velours de 2 à 10 fr.

Immense choix de Coupons de Rubans de soie et de velours toutes teintes
vendu très bon marché 8142

MESDAMES, PROFITEZ!
Au Magasin de Modes **M^{me} Ferrat-Nardin.**
Rue Léopold-Robert 24

Au cinéma, dès mardi: LA BÊTE TRAQUÉE

Métropole - Variétés - Cinéma

Trois Grands Concerts

AVEC

„Les LORI-FARINI“

Célèbres duettistes internationaux

Les célèbres comiques civils et militaires

Les D'Iorm, Duettistes

„REDZIPET“

Le comique vaudois dans ses productions humoristiques

Dès mardi, au cinéma: LA BÊTE TRAQUÉE



10 % d'escompte

Pour la Rentrée des Classes

Grand choix de TABLIERS PICOLO

toile, jersey, coton et laine

Habits sweaters grands assortiments

Camisoles, Caleçons, Combinaisons

Bas, Chaussettes, toutes teintes

Vente de cartons vides - toutes dimensions

Nouveautés, Bonneterie

Mercerie, Lainage

Au Bon Marché

Rue Léopold-Robert 41 8132



Il fume du Cornetto

de là sa mine contente.
Cornetto, le tabac doux et plein de goût.
Manufacture de tabacs Wiedmer Fils S-A Wasen, V.E. Suisse 8118

Achetez la mach. à coudre „HELVETIA“



Demandez les nouveaux prix réduits avec catalogue gratuit N° 141
Fabr. suisse mach. à coudre S. A. Lucerne S. A.

Docteur

Bourquin-Gerster

Médecin-Oculiste

de retour

P22288C 8098

Hôtel Croix Fédérale

Crêt-du-Loche

Samedi 29 août dès 14 heures

Dimanche 30 août dès 10 heures

Répartition aux pains de sucre

8121 Se recommande.

Disparition complète des ROUSSES

et de toutes les impuretés du teint en 48 heures, en employant la Crème Lydia et le Savon Floral
Nombreuses attestations. Jamais d'insuccès. Prompt envoi de ces deux articles franco contre remboursement de fr. 5.- par la Pharmacie du Jura, à Bienne. 5509



LES CHAPEAUX FEUTRE de !!



sont appréciés pour leur qualité et leur prix

bon marché

CASQUETTES

choix considérable 8160

4.80, 5.80, 7.50, etc. 5% S. E. N. & J. 5%

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

19

Les aventures de Monsieur Pickwick

par Charles DICKENS

(Suite)

« Satané garçon ! pensa le vieux Wardle, qui avait appris de sa mère toute l'histoire ; damné garçon ! il était endormi. C'est une hallucination ! »

— Scélérat ! pensait la tante demoiselle. Cher monsieur Jingle, vous ne me trompez pas. Oh ! que je déteste le misérable ! »

L'inexplicable changement que paraissait annoncer la conduite de M. Tupman s'explique par la conversation suivante.

C'était le soir du même jour, dans le jardin. Deux personnages marchaient dans une allée écartée. L'un était assez gros et assez court, l'autre assez long et assez grêle. M. Tupman et M. Jingle.

Le gros personnage commença le dialogue en demandant :

« M'en suis-je bien acquitté ? »

— Superbe ! fameux ! N'aurais pas mieux joué le rôle moi-même. Il faut recommencer demain, tous les jours, jusqu'à nouvel ordre.

— Rachel le veut ?

— Cela ne l'amuse pas ; mais il le faut. Le frère est terrible ; elle a peur. Pas moyen de faire autrement. Dans quelques jours, les soupçons détruits, les parents dérouterés, elle couronnera votre bonheur.

— Vous n'avez pas d'autre message ?

— L'amour, le plus tendre amour, les plus doux sentiments, une affection inaltérable. Que dirai-je pour vous ?

— Mon cher, répondit le naïf M. Tupman en serrant chaleureusement la main de son « ami », portez-lui mes plus vives tendresses. Dites-lui quelle peine j'éprouve à dissimuler. Dites tout ce qu'on peut dire d'aimable ; mais ajoutez que je reconnais la nécessité du rôle qu'elle m'a imposé ce matin par votre conseil. Dites que j'applaudis à sa sagesse et que j'admire sa discrétion.

— Je le lui dirai. Est-ce tout ?

— Oui. Ajoutez encore que je soupire ardemment après l'époque où elle sera à moi, où toute dissimulation deviendra inutile.

— Certainement, certainement. Est-ce tout ?

— Oh ! mon ami ! dit le pauvre M. Tupman en pressant de nouveau la main de son compagnon, oh ! mon ami, recevez mes remerciements les plus sincères pour votre bonté désintéressée, et pardonnez-moi si, même en imagination, je vous ai jamais fait le tort de supposer que vous pourriez me nuire. Mon cher ami, comment pourrai-je jamais reconnaître un tel service ?

— Ne parlez pas de ça, répliqua M. Jingle, ne parlez pas de ça.

Et il s'interrompit, comme s'il se rappelait tout d'un coup quelque chose.

« A propos, reprit-il, pourriez-vous me pré-

ter dix guinées, hein ? Affaire très urgente. Vous rendez ça dans trois jours.

— Je crois que je puis vous obliger, répondit M. Tupman dans la plénitude de son cœur. Dans trois jours, dites-vous ?

— Rien que trois jours ; tout fini, alors, plus de difficultés. »

M. Tupman compta les dix guinées dans la main de son compagnon, et celui-ci les laissa tomber dans son gousset, pièce par pièce, tout en regagnant la maison.

« Attention ! dit M. Jingle, pas un regard ! »

— Pas un coup d'œil, répondit M. Tupman.

— Pas un mot !

— Pas une syllabe.

— Toutes vos attentions pour la nièce ; plutôt brutal qu'autre chose envers la tante, seul moyen de tromper les jaloux...

— Je ne m'oublierai pas, répondit tout haut M. Tupman.

— Et je ne m'oublierai pas non plus », dit tout bas M. Jingle.

Ils entraient alors dans la maison.

La scène du dîner se reproduisit le soir même et pendant trois autres dîners et trois soirées suivantes. Le quatrième soir, le vieux Wardle paraissait fort satisfait, car il s'était convaincu que M. Tupman avait été fausement accusé ; celui-ci était également joyeux, car M. Jingle lui avait dit que l'affaire serait bientôt terminée ; M. Pickwick se trouvait très heureux, car c'était son état normal ; M. Snodgrass ne l'était pas, car il devenait jaloux de M. Tupman ; la vieille dame était de fort bonne humeur, car elle gagnait au whist ; enfin, M. Jingle et miss Wardle étaient enchantés, pour des raisons tellement

importantes dans cette véridique histoire, qu'elles seront racontées dans un autre chapitre.

Le souper était servi, les chaises placées autour de la table ; bouteilles, pots et verres étaient rangés sur le buffet ; tout enfin annonçait l'approche du moment le plus agréable des vingt-quatre heures, c'est-à-dire le moment du souper.

« Où est Rachel ? demanda M. Wardle.

— Et Jingle ? ajouta M. Pickwick.

— Tiens ! reprit le maître de la maison, comment ne nous sommes-nous pas aperçus plus tôt de son absence ? Il y a au moins deux heures que je n'ai entendu sa voix. Emily, ma chère, sonnez, je vous prie. »

La sonnette retentit et le gros garçon parut.

« Où est miss Rachel ? »

Il n'en savait rien.

« Où est M. Jingle, alors ? »

Il ne pouvait le dire.

Chacun s'étonna. Il était tard : onze heures passées. M. Tupman riait dans sa barbe : ils devaient être dans quelque coin à parler de lui.

« Drôle de farce, ha ! ha ! »

— N'importe ! dit M. Wardle après une courte pause. Je suis sûr qu'ils vont revenir à l'instant. Je n'attends jamais personne, au souper.

— Excellent règle ! repartit M. Pickwick. Admirable !

— Je vous en prie, asseyez-vous, poursuivait son hôte.

— Certainement », dit M. Pickwick.

Et ils s'assirent.

(A suivre.)

ETRANGER

Les congrès en France

PARIS, 28. — Havas. — Au Congrès de la Confédération générale du travail, Jouhaux, secrétaire général, parlant de la collaboration avec le gouvernement, demande si la vie syndicale peut s'exercer en dehors de cette collaboration. Il rappelle que les organisations ouvrières elles-mêmes ont sollicité cette collaboration à maintes reprises, pour faire aboutir leurs revendications.

Parlant ensuite de la Russie, l'orateur déclare qu'il connaît les difficultés que la révolution russe a subies. Il excuse les gouvernements russes, mais ce qu'il n'excuse pas, c'est l'ingérence du gouvernement russe dans les affaires des autres pays et dans les affaires ouvrières. Les Russes savent bien, dit-il, que c'est la C. G. T. qui a obtenu la reprise des relations avec la Russie. Les syndicats russes seront admis dans l'Internationale ouvrière le jour où ils seront disposés à respecter les lois fondamentales de cette Internationale ouvrière sur la base de la liberté.

Passant ensuite sur le front de l'action internationale, il rappelle l'action poursuivie auprès de la Société des Nations pour obtenir des garanties pratiques de paix, par le contrôle de la fabrication du matériel de guerre et du trafic des armes.

Jouhaux termine par un appel au concours du mouvement ouvrier pour l'organisation définitive de la paix mondiale.

Après le discours de Jouhaux, le Congrès a repoussé à l'unanimité la fusion avec la Fédération communiste et a refusé de recevoir une nouvelle délégation de cette Fédération.

Les délégués étrangers sont ensuite entendus.

Schürch, secrétaire de l'Union syndicale suisse, prononce quelques mots en français, exprimant sa joie de voir la C. G. T. sortir victorieuse des embûches tendues par les unitaires.

Schorsch, secrétaire de la commission syndicale d'Autriche, parlant au nom de 800,000 ouvriers d'Autriche, apporte le salut des organisations autrichiennes à la C. G. T. française.

Kuypers, secrétaire de la fédération des syndicats néerlandais, vient également, au nom des organisations hollandaises, saluer les congressistes.

Jan Oudegeest (Hollande), secrétaire de la Fédération syndicale internationale dit que lors d'une grève importante de Hollande on n'a obtenu aucun résultat, et la victoire eût été certaine si l'unité ouvrière s'était réalisée.

Berkmann, représentant la Centrale syndicale de Suède, après avoir exprimé des sentiments de reconnaissance à l'égard de l'influence civilisatrice de la France, constate que bien que le mouvement ouvrier français soit plus ancien que le mouvement suédois, la Suède comprend actuellement le 90 % des ouvriers organisés en syndicats.

Viktora, de la Fédération générale des syndicats théoslovaques, exprime son admiration envers la C. G. T. française.

Solau, secrétaire de la Centrale des métallurgistes belges, représentant la Centrale syndicale belge, vient à son tour apporter le tribut d'amitié des organisations belges à la C. G. T. française.

Zulawski, de la Fédération des syndicats de Pologne, apporte aussi le salut de son organisation.

D'Aragona, secrétaire de la Confédération générale du travail italienne s'élève, au nom du prolétariat italien, contre la dictature qui étroit l'Italie et demande à la C. G. T. française de soutenir le mouvement de libération italien contre cette dictature.

Chez les communistes

PARIS, 28 août. — Havas. — Au cours de sa séance de ce matin, le congrès de la C. G. T. unitaire a procédé à l'audition d'un délégué de l'Internationale de Moscou, M. Losowsky. On sait qu'une délégation russe devait assister au Congrès, mais que les passeports des délégués ne furent pas visés par le gouvernement français. M. Losowsky a donc pénétré en France sans passeport. Pour éviter que la nouvelle de sa présence au Congrès ne fût connue par la police, les portes et fenêtres de la salle du Congrès furent consignées pendant plus d'une heure. M. Losowsky a prononcé devant les unitaires l'habituel discours d'apologie de l'Internationale russe. Il a fait un appel à l'unité de la classe ouvrière contre l'impérialisme bourgeois. Il s'est ensuite retiré, cependant qu'on éteignait l'électricité dans la salle.

« LA ROSE ROUGE »

Une nouvelle revue artistique française

Notre camarade Fanny Clar nous a fait parvenir d'intéressants détails relatifs au lancement de la nouvelle revue artistique française de gauche « La Rose Rouge ». Nous avons trouvé avec un réel plaisir, parmi les collaborateurs de cette œuvre nouvelle, des noms tels que Jean Rostand ; Xavier Privas ; Pierre Hamp ; Francis Jourdain ; Fanny Clar, de l'« Ere Nouvelle » ; Emmanuel Bourcier, de l'« Oeuvre » ; Noëlle Drous, institutrice ; A. Doumenq, secrétaire général des dessinateurs confédérés ; Léon Baranger, littérateur ; C.-G. Bazile, traducteur ; R. Lecomte, géologue ; Max Bonnafous, agrégé de philosophie ; L. R. Diligent, du comité des artistes indépendants ; Jean Loris, ancien directeur de « Floréal » ; Suzanne Normand, du « Quotidien » ; Henry Poulaille, du « Peuple » ; Robert Cayla, de « Comœdia », etc., etc.

La revue paraîtra le 1er septembre. Ceux de nos lecteurs que « La Rose Rouge », bi-mensuelle, intéresse, trouveront tous renseignements aux éditions de « La Rose Rouge », 94, rue Denfert-Rochereau, Paris, 14^{me}.

Un démenti de M. Painlevé

PARIS, 29. — Havas. — A la présidence du Conseil, on dément de la façon la plus catégorique les nouvelles publiées dans certains journaux anglais depuis l'incursion des Druses sur Damas. Ces informations, dit-on, sont absolument fantaisistes et ne reposent sur aucun fond de vérité. Elles ont pris naissance au Caire dans des centres pan-islamistes et sont le fait de propagandistes fanatiques.

La grève des employés de banque

PARIS, 28. — Havas. — Les employés de banque en grève ont tenu leur réunion quotidienne ce matin à la Bourse du travail. La continuation de la grève a été votée par acclamations.

Le nationalisme postal

BELGRADE, 28. — L'administration yougoslave n'admet plus la désignation de Monastir pour la ville de Macédoine connue jusqu'ici sous cette dénomination. Les envois postaux qui porteront en plus de l'inscription Bitolj (désignation serbe actuelle de la ville) le nom de Monastir seront refoulés sur leur lieu d'origine.

La ville où on lit le plus

Est-ce Paris ? Londres ? New-York ? Non. C'est, plus modestement, une petite ville de 30,000 habitants, chef-lieu d'un département provincial et gascon : Montauban.

Oui, c'est à Montauban que, proportionnellement à la population, l'on achète le plus de livres. Du moins, les statistiques l'affirment et il faut bien les croire. Ajoutons que la seconde ville, dans l'ordre de la même statistique, est Genève.

Un enterrement suivi de cent mille personnes

RIGA, 29. — Le Parlement a tenu une séance extraordinaire à l'occasion des obsèques du ministre des affaires étrangères Meierovics qui a trouvé une mort tragique dans les circonstances que l'on sait.

Ces funérailles ont pris les proportions d'une imposante manifestation nationale. Une foule immense, évaluée à cent mille personnes, avait pris place dans le cortège funèbre qui se déroulait sur une longueur de plus de 5 kilomètres et d'où émergeaient les bannières de sociétés de toutes sortes, au nombre de plus de cent. Des discours ont été prononcés par le chef de l'Etat, par le président du Conseil, ainsi que par des membres du Parlement et du corps diplomatique. Plusieurs centaines de couronnes ont été déposées sur la tombe : pas un seul consulat, pas une seule légation n'avait manqué d'envoyer la sienne. Le roi d'Angleterre a personnellement adressé un télégramme de condoléances à Mme veuve Meierovics.

Un crime en Savoie

GENEVE, 28. — Mme veuve Novel, 48 ans, cabaretière au hameau de l'Eluiset, près de St-Julien (Haute-Savoie), a été trouvée ce matin étranglée dans son lit. On croit que le crime a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi. C'est seulement jeudi, tard dans la soirée, que des voisins inquiets le ne pas voir la cabaretière ont prévenu la police. Il ne semble pas que le vol soit le mobile du crime, car une assez forte somme a été retrouvée dans le tiroir d'un meuble. Le Parquet de St-Julien enquête.

Dans le Rhône, les Arlésiens pêchent tomates et melons

MARSEILLE, 28. — D'Arles, on annonce qu'une pêche originale et fructueuse est actuellement accomplie sur les rives du Rhône qui, par suite des orages qui se sont abattus en amont de la ville dans les fertiles régions du Comtat, charrie d'énormes courges, de gros melons et des tomates adhérent à la plante. Les habitants, munis de gaffes, se sont postés le long des rives et sur le pont métallique, arrêtant au passage tout ce qui passe à proximité d'eux.

NOUVELLES DIVERSES

LONDRES, 29. — Le gouvernement a décidé de rétablir les relations diplomatiques avec le Mexique. (Officiel.)

DOUVRES, 29. — Deux avions militaires sont entrés en collision vendredi après-midi à l'aérodrome de Duxford. Il y a trois tués et un blessé grièvement.

OSLO, 29. — A une conférence nationale du congrès norvégien des organisations ouvrières, il a été décidé d'appuyer les efforts du comité russo-britannique en vue d'établir l'unité du mouvement international des organisations ouvrières. Le congrès se mettra en communication avec ce comité et si une conférence internationale a lieu, il y enverra des délégués.

TEGUCIGALPA, 29. — Le gouvernement du Honduras a demandé au gouvernement des Etats-Unis d'employer ses bons offices pour faire intervenir un règlement amical dans le conflit relatif aux frontières entre le Honduras et le Nicaragua.

MELBOURNE, 29. — La Chambre des représentants a autorisé le premier ministre, M. Bruce, à déposer un projet de loi instituant un corps de police spécial en raison de la grève des gens de mer.

LONDRES, 29. — On mande de Philadelphie aux journaux qu'un ordre de grève affectant cent cinquante-huit mille mineurs d'anthracite a été lancé. Le travail doit cesser lundi à minuit.

LE CAP, 29. — La grève des gens de mer semble s'aggraver. On craint que le conflit ne s'étende rapidement à tous les ports sud-africains. Les gens de mer britanniques ont tenu de nombreuses réunions en faveur de la cessation du travail si leurs griefs ne sont pas redressés.

A Duban, la situation est sans changement. Le courrier postal Baltimore-Le Cap n'a pas encore appareillé.

LONDRES, 29. — Suivant un télégramme de Melbourne aux journaux, une grève des chemins de fer a été déclenchée dans le Queensland.

M. Caillaux à Washington

PARIS, 28. — Havas. — Il semble se confirmer que la délégation française qui doit se rendre à Washington pour y discuter le problème de la dette française à l'égard des Etats-Unis partira du Havre le 16 septembre, à bord du « Paris ». M. Caillaux prendra vraisemblablement la tête de la délégation.

Le taux bancaire en Russie

MOSCOU, 28. — L'« Ekonomitscheskaja Schisnj » annonce que les taux d'escompte de la banque d'Etat seront augmentés et se monteront à 8-10 % pour des crédits accordés à des Etats ou sociétés coopératives, de 10-12 % pour les particuliers et les entreprises privées et de 9-11 % pour les crédits sur marchandises. Le taux d'escompte dans les autres grandes banques de la Russie des Soviets varie entre 9 et 18 %.

Les inondations au Japon

TOKIO, 29. — Havas. — On annonce officiellement que 18 personnes ont trouvé la mort et que 9 ont été blessés au cours des inondations qui ont eu lieu mercredi à Tokio et à Yokohama.

Une dépêche officielle des îles Rioukiou annonce que l'orage qui a sévi mercredi a causé la mort de trois personnes et détruit cent quatre-vingt-douze maisons. Cent-dix bateaux ont coulé.

Un fou enlève un enfant

Mme Fabre, demeurant rue Halle-de-Boulogne, à Clermont, assise devant sa porte, surveillait son jeune enfant, âgé de trois ans, qui jouait sur le trottoir, lorsqu'un homme, arrivant en courant, se précipita sur le bambin, le saisit et reprit sa course en l'emportant sous son bras.

Aux cris de la mère affolée, des passants s'élançèrent à la poursuite du ravisseur et une véritable chasse à l'homme s'organisa.

La police établit des barrages et le voleur d'enfant vint se jeter, rue du Port, sur un cordon d'agents. Ceux-ci durent entamer avec lui une lutte sans merci pour le maîtriser et lui arracher sa proie. Le petit Fabre était heureusement sans blessure.

Ligoté et conduit au commissariat, l'auteur du rapt fut reconnu fou et sera interné.

NOUVELLES SUISSES

Tarif douanier

La Commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de loi sur le tarif des douanes a siégé du 26 au 28 août à Kandersteg, sous la présidence de M. Odinga. Elle a discuté le projet de tarif et diverses questions qui s'y rattachent. Le département de l'Economie publique était représenté par M. le conseiller fédéral Schulthess et par M. Stucki, directeur de la division du commerce, le département des finances et douanes par M. Gassmann, directeur général. M. Schulthess a déclaré que le mémoire des industries d'exportation ferait l'objet d'un rapport écrit aussitôt que sera terminée l'enquête à laquelle ce mémoire a donné lieu. Puis des renseignements ont été fournis sur diverses questions posées lors de la dernière session de la commission : importance de l'industrie d'exportation par rapport aux branches de la production qui travaillent pour la consommation dans le pays, charge douanière grevant les différentes catégories du tarif, éléments constitutifs du prix de certains articles indispensables. On s'était aussi demandé si la loi ne devrait pas reposer sur un système de double tarif. Combattu pour les motifs exposés, dans le message du Conseil fédéral et dans une consultation fournie par le vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, cette suggestion n'a pas été maintenue. M. Stucki a en outre fait rapport sur les mesures de politique douanière qui ont été prises ces derniers temps par plusieurs Etats. Les renseignements donnés à la commission montrent que la législation douanière de divers Etats est de nature à nuire sensiblement à l'exportation suisse.

A la suite d'une discussion approfondie, la commission par 21 voix contre 1 et trois abstentions, a adopté une proposition issue de son sein et ainsi conçue :

« Vu les mesures surprenantes qui ont été créées tout récemment en matière de politique douanière par divers Etats européens et qui sont particulièrement menaçantes pour l'économie, l'industrie et l'agriculture suisses, la commission du tarif douanier invite le Conseil fédéral à faire rapport le plus tôt possible sur les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour défendre les intérêts du travail national, en particulier les intérêts de l'exportation. » La commission a en outre examiné toute une série de questions se rattachant à la législation douanière et a achevé la discussion générale du projet de loi. Par 17 voix contre 5, elle a décidé de passer à la discussion des articles et du tarif. Cette discussion a été renvoyée à une session ultérieure. (Resp.)

Radio

Un grand intérêt se manifeste non seulement en Europe, mais aussi de l'autre côté de l'Atlantique pour les essais européens de radiophonie qui auront lieu dans une quinzaine de jours. Durant ces expériences, toutes les stations d'émission d'Europe travaillant avec des longueurs d'onde comprises entre 600 et 200 m. émettront simultanément leurs émissions. Le but de ces essais est de trouver pour les longueurs d'onde un arrangement qui permette aux 130 stations existantes ou projetées de fonctionner sans interférence.

Exécution forcée

Le Conseil d'Etat de Lucerne a donné au département cantonal des finances instruction de recourir à l'exécution forcée contre un conseil communal qui se trouve en retard dans le versement de l'impôt d'Etat afférent à l'exercice fiscal 1924.

Le scandale des stupéfiants

En séance privée, la commission de l'opium qui siège à Genève a établi la liste de certaines maisons qui font de la contrebande.

Dans une séance publique qui a précédé la séance privée, le Dr Carrière (Suisse) a fait la déclaration suivante :

« Dans le document soumis à la commission, il est fait mention de maisons suisses qui se sont trouvées impliquées dans diverses affaires de trafic illicite de stupéfiants en Extrême-Orient. Je tiens à rappeler et à préciser ici que, jusqu'au moment où la législation suisse sur les stupéfiants a été mise en vigueur, ces maisons échappaient à tout contrôle de la part de l'autorité fédérale. Leur commerce était libre en fait et, du point de vue de la législation fédérale, les agissements qui leur sont attribués ne pouvaient être considérés comme délictueux. Aujourd'hui ce contrôle existe, la fabrication est surveillée, les exportations sont soumises à la formalité du permis et l'on peut espérer que l'application de ces mesures créera enfin une situation normale et que la Suisse pourra contribuer efficacement à la répression des abus dont s'occupe la commission. »

Chronique électorale

Le Comité central du parti démocratique de Zurich propose à l'assemblée des délégués convoquée le 12 septembre prochain, la présentation en vue des élections au Conseil national, d'une liste de 5 candidats cumulés. Outre les conseillers nationaux actuellement en exercice (MM. Sträuli, président de la ville de Winterthur, Hardmeier, maître secondaire à Uster, et Peter, imprimeur à Pfäffikon), deux autres candidats seront également cumulés : MM. Nägeli, président de la ville de Zurich, et Schmied, secrétaire central de la Société suisse des commerçants, ce dernier au titre de représentant des milieux d'employés.

— L'assemblée du parti bourgeois de la ville de Berne a désigné ses candidats pour les prochaines élections au Conseil national, soit Dr Tschumi, cumulé, Otto Steiger, conseiller communal et Ed. von Steiger. (Resp.)

Question des traitements

La commission du Conseil national pour la nouvelle loi sur les traitements du personnel de la Confédération se réunira le 31 août à Engelberg, sous la présidence de M. Schüpbach, pour continuer l'examen du projet. (Resp.)

Logements vides

Le marché des logements à Berne présente actuellement une certaine particularité. Plusieurs logements de 5, 6 et même 4 pièces, dans des bâtiments neufs, sont inoccupés parce que les propriétaires ne veulent pas réduire le montant des loyers. C'est grâce à la complicité d'établissements financiers que ces propriétaires peuvent laisser leurs logements sans être occupés. (Resp.)

Chez les médecins

Le Conseil fédéral a désigné le professeur Juillard, de l'Université de Genève, président de la Société suisse des médecins en cas d'accidents, pour assister au Congrès international de ces médecins qui se tiendra à Amsterdam au mois de septembre.

Automobilistes en tribunal

Le Tribunal correctionnel de Berne vient de rendre son jugement contre le négociant W. et son employé S. qui, le 17 avril dernier, au cours d'un essai de camion automobile avaient renversé et mortellement blessé une passante, Mme Ringier, de Kirchdorf.

Le Tribunal les a acquittés du chef d'homicide par imprudence, mais les a déclarés coupables : W., de contravention à l'article 4-b du concordat sur la circulation des automobiles, W. et S., de contravention à l'article 34 du dit concordat et les a condamnés le premier à une amende de 20 fr. pour la première infraction, l'un et l'autre à une amende de 50 francs chacun pour la seconde, solidairement aux frais de justice pour respectivement deux et un tiers.

L'affaire des viandes

L'affaire des viandes de Lausanne viendra prochainement devant le tribunal de police de Lausanne, auquel ont été renvoyés l'inspecteur des viandes de Chavannes, Edouard Cuénoud et les bouchers Edouard Auderset et Emile Riede.

Les contraventions commises par neuf autres bouchers ont fait l'objet de prononcés administratifs du préfet de Lausanne, qui a infligé des amendes allant de 50 à 1000 francs.

La formation professionnelle

Le Conseil d'Etat de Zurich présente au Grand Conseil un projet de loi en vue de favoriser la formation professionnelle. Jusqu'ici, les subventions de l'Etat en faveur des musées d'arts et métiers, d'écoles et de cours professionnels, de cours complémentaires d'enseignement commercial et professionnel, etc., étaient allouées uniquement sur la base du budget établi par le Grand Conseil. Désormais, elles seront fondées sur une base législative.

Fête romande de musique

L'assemblée générale de la Fédération musicale de la Suisse romande, qui groupe cinquante sections avec un total d'environ deux mille membres, réunie à Lausanne, a décidé d'étudier l'organisation d'une seconde fête romande de musique telle que celle qui a eu lieu à Lausanne en 1920.

Princesses et marquises à Genève

Vendredi soir, Mme Klara Guthrie Darcis, présidente de l'Union mondiale de la Femme pour la concorde internationale, a donné à l'Hôtel des Bergues une brillante réception en l'honneur de la princesse Louise-Fernande de Bavière, chef du groupe de l'Union mondiale en Bavière, et de la marquise d'Aberdeen et Temair, présidente du Conseil international des femmes. Un très grand nombre de délégués au

premier Congrès de l'Enfant, ainsi que des personnalités genevoises y ont pris part.

Nouveau pont sur l'Aar

BERNE, 29. — Une motion au Conseil communal de Berne invite la Municipalité à faire connaître dans le plus bref délai de quelle façon elle se propose de régler avec la Direction générale des chemins de fer fédéraux la question du transfert du tracé des C. F. F. dans le quartier de Lorraine, afin que l'on puisse enfin donner une solution au problème de la construction d'un nouveau pont sur l'Aar pour desservir le nord de la ville.

Le conducteur unique à Fribourg

La Compagnie des Tramways de Fribourg instituera, à partir du 1^{er} septembre, sur une partie de son réseau, le système du conducteur unique, sauf le samedi et le dimanche, jours pendant lesquels le système de deux hommes par voiture sera maintenu.

LES DRAMES DE L'ALPE

Trois touristes victimes d'une tempête de neige

Le guide E. von Allmen, de Lauterbrunnen, a trouvé à une demi-heure en amont de la cabane du Mutthorn, les corps, presque entièrement recouverts de neige, de trois alpinistes qui, mercredi dernier, étaient venus de la Tellialp (Lötschenthal) et avaient été surpris par une tempête de neige après avoir traversé le Petersgrat. Un carnet trouvé sur l'un des malheureux a permis d'établir que c'était un nommé Richard Müller, de Leipzig. L'identité de ses deux compagnons n'est pas encore connue.

JURA BERNOIS

BIENNE

Elections au Conseil national. — Les sections locales du Parti socialiste se réuniront lundi soir à 8 heures, à la Maison du Peuple, pour établir la liste des candidats aux prochaines élections au Conseil national.

Dimanche le 6 septembre, à 9 h. du matin, aura lieu au Café Grütli, à Madretsch, une conférence des présidents des sections du parti socialiste seelandais, qui élaborera la liste définitive des candidats de tout l'arrondissement.

Apiculture. — Une exposition d'apiculture aura lieu du 3 au 6 septembre, à la halle de gymnastique de la rue de la Loge. Elle sera organisée sous les auspices des sections d'apiculture de Laupen, Aarberg et Seeland.

Retrouvé. — Le jeune Beutter, qui avait disparu depuis dimanche dernier, a été retrouvé jeudi, errant dans les environs de Büren. La police l'a ramené chez ses parents, rue Staempfli.

Conseil de Ville. — Séance jeudi, le 3 septembre 1925, à 8 h. du soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Tractanda: Construction d'un nouveau transformateur à la Place Centrale; construction de deux transformateurs à la Champagne et à Beaumont; déplacement d'une conduite électrique à haute tension de la centrale de la rue du Lac à la station distributrice II (Place du Marché-Neuf); naturalisations Barbaglia Emilio-Antonia, Berger Charles-Aug.-Wilh.-Herm., Deschamps Robert-Joseph-Alex., Dornier Louis-Hippolyte, Menetrey Elise-Henriette, Tagliabue Mario-Giovanni, Winterhalder Engelbert; acquisition de la propriété Jutzhubel; réélection de membres du corps enseignant primaire; suppression d'une classe dans l'arrondissement scolaire de Mâche-Boujean; ratification d'un contrat avec les C. F. F. pour l'achat d'une parcelle de terrain à la rue des Abattoirs; élections dans les commissions des gaz et caux, des abattoirs et du Musée.

COURTELARY

Une histoire de morsure. — A Courtelary, deux voisins, un paysan et un facteur, vivaient en mésintelligence au sujet d'une vache. L'autre jour, au cours d'une discussion, le paysan prit à la gorge le facteur, qui riposta en mordant un doigt de son adversaire. Le paysan trempa le doigt blessé dans la graisse de fusil. Mais la plaie s'envenima. Il a fallu amputer le doigt.

RECONVILIER

Accident. — Un soldat du bataillon 21 est tombé d'un char. Il a été relevé sans connaissance et a dû être conduit à l'hôpital de Moutier. Plusieurs autres accidents se sont produits le même jour.

SAINT-IMIER

Accident. — Jeudi soir, à 6 heures, M. Fluckiger, fabricant de cadrans à St-Imier, descendait la rue du Gaz avec son automobile, conduite par son chauffeur Monnier, lorsque arrivé au contour vers le café du Midi, n'ayant pas pris assez la droite, il entra en collision avec un attelage à deux chevaux conduit par M. Wutrich, camionneur. Les deux chevaux ont eu quelques contusions sans gravité. La flèche du char fut brisée et les harnais arrachés; l'automobile n'a qu'une vitre fendue.

Conseil général. — Séance du 27 août, tenue au Buffet de la Gare, sous la présidence de M. Ch. Jeanneret, président. Assistent à la séance, MM. Chappuis, maire; Meyrat, vice-maire et Kröpfli, cons. municipal.

A la Commission scolaire, les deux démissionnaires sont remplacés par Mmes Jean David et Louise Nicolet. Le Conseil municipal propose de maintenir la cote de l'impôt au 5 1/2 %, soit comme l'année passée. Le parti socialiste propose de la réduire au 5 % pour cette période, en ce qui concerne le revenu de 1^{re} classe. M. le maire tient à donner quelques explications qui font surgir une longue discussion. De part et d'autre, la parole est demandée et la discussion se termine par un vote unanime de la fraction progressiste en faveur du maintien du taux de l'année passée, soit: Fonciers et capitaux: 3,65; revenu 1^{re} classe, 5,50; revenu 2^{me} classe, 9,15. La fraction socialiste s'est abstenue de voter.

La fraction socialiste, par principe, déclare ne pas prendre part à la discussion concernant la réduction du subside de la Bourgeoisie, par con-

tre, la fraction progressiste accepte à l'unanimité la réduction de 1000 francs pendant trois ans de la subvention bourgeoise pour le chauffage des écoles. Dans les divers, il est fait remarquer les excès de vitesse, dans les rues du village, par certain chauffeurs et motocyclistes; M. le maire en prend note et fera le nécessaire auprès de la police cantonale; puis M. le maire explique en détails l'affaire Artifoni, qui n'est qu'une question d'assistance et sur laquelle il y a eu un simple malentendu. M. S.

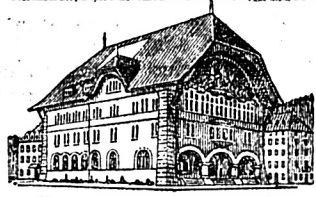
CANTON DE NEUCHÂTEL

SERRIERES. — **Concert public.** — Programme du concert de dimanche donné par la Musique ouvrière, direction P. Canepa: 1. Marche des Sports, P. Canepa; 2. Cavatina Ernani, Verdi; 3. Intermezzo, Toselli; 4. Finale opéra, Verdi; 5. Marche du progrès, P. Canepa.

NEUCHÂTEL

Inauguration. — La Musique ouvrière donnant concert, dimanche, aux Saars, inaugurera la coupe reçue à la fête des musiques. Dès 4 heures, présentation de la coupe par les demoiselles d'honneur, discours. Invitation cordiale aux camarades et familles.

Concert public. — Programme du concert donné par l'Harmonie, dimanche 30 août: Marche des Gymnastes, Böhsack; Final du 2^{me} acte «Obéron», C. M. v. Weber; Valse de Concert, Garciaux; Fantaisie, Caprice, Kelsen; Cupidon, allegro, Popy.



Courrier du Locle

Kermesse. — Vu le temps incertain, la kermesse à Beaugard sera annoncée, en cas de beau temps, samedi après-midi, par une batterie de tambours en ville. Dimanche, l'autobus sera à disposition jusqu'à 14 heures.

Petite chronique. — Demain dimanche, la Musique militaire du Locle participera à la 14^{me} fête des Musiques militaires du canton à La Chaux-de-Fonds. Elle s'y rendra le matin déjà par le train de 8 h. 42. La fête a lieu par n'importe quel temps.

Dimanche sportif. — Dimanche, dès 14 heures, l'ouverture du championnat neuchâtelois série A, aura lieu avec La Chaux-de-Fonds II contre Le Locle I.

— C'est demain que se disputera pour la deuxième fois l'épreuve pédestre La Chaux-de-Fonds-Le Locle. Départ à 10 h. 15 des 4 km., de la Brasserie Gambinus; à 10 h. 30, de la Métropole, à La Chaux-de-Fonds, départ des 8 km. 500.

Cinéma du Casino. — Samedi et dimanche, programme fort divertissant, avec L'Enfant sacrificiel, drame réaliste, et Un Fils d'Amérique, comédie tournée à Nice et interprétée par d'excellents artistes français.

Cinéma Apollo. — Encore samedi et dimanche, Tom Mix dans Les Derniers Peaux-Rouges, et Wallace Reid dans La Drague infernale. Au même programme, Dudule chez les Brigands, une demi-heure de fou rire.

Exposition. — Nous apprenons que sous les auspices de la Commission des jardins et de la Société cantonale d'Aviculture, section du Locle, aura lieu au début d'octobre un marché-concours cantonal avicole et cunicole et une exposition des produits maraichers cultivés dans notre région.

Une assemblée des groupements a désigné comme président d'honneur M. M. Ponnaz, conseiller communal. M. O. Laesser a assuré la présidence du comité d'organisation. M. A. Huguenin a pris la lourde tâche de commissaire général et M. A. Haubensak se charge des décors et de la loterie, dont le bénéfice servira à récompenser dignement tous les exposants.

Chacun se souvient de l'intérêt que suscita une manifestation du même genre il y a six ans, et du succès de celle-ci. Que les éleveurs et cultivateurs choisissent dans leurs basses-cours ou jardins ce qui paraîtra digne d'y être présenté, ils en seront récompensés.

Ce qu'il vous faut, c'est P200On 6701

le succédané de café mélange mocha préparé avec des matières premières de premier choix et selon une méthode spéciale. C'est l'aromatique et nourrissant Kunzle

VIRGO

Prix en magasin: Virgo f.40; Sykos 0.50. NAGO Olten

Bâton Cadum pour la Barbe 0.50 fr

SUZE Apéritif à la Gentiane stimule les fonctions de l'estomac. 7639

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale du Parti socialiste
Lundi soir à 20 heures

L'importance de l'assemblée générale du parti socialiste, section de La Chaux-de-Fonds, qui a lieu après-demain, lundi, engagera tous les camarades à être présents. Rappelons que l'ordre du jour prévoit un premier examen de la campagne électorale pour les élections au Conseil national.

Les travaux de construction de la nouvelle banque cantonale

Chaque jour, un public nombreux stationne devant les travaux en cours à la rue Léopold-Robert. La construction des safes (trésors) attire l'attention, en raison des particularités de leur structure. Une double rangée de grosses poutrelles métalliques s'élève, en barricade, à l'endroit où se trouveront les parois de cette massive prison souterraine. Au nord se trouvera le trésor particulier et les archives de la banque. La partie sud servira de vestibules et aux dépôts publics. A côté, à l'est, une vaste cave bétonnée et revêtue d'un ciment spécial «Sika» contre les infiltrations d'eau, recevra le chauffage central et les pompes. On ignore généralement qu'une vaste nappe liquide s'étend dans le fond de la vallée. A l'endroit où se construit la banque, elle dépasserait de plus d'un mètre le plancher des «safes» si un revêtement et un double mur de protection, accompagnés de pompes de refoulement, n'avaient été prévus par les architectes.

Des canaux de drainage sont aussi disposés dans les maçonneries et dans les bétonnages. Le canal collecteur de la ville reflue à une certaine hauteur, pendant les crues d'orage, et ses infiltrations eussent été redoutables, à leur tour, sans les mesures indiquées plus haut. L'armature de métal des trésors a exigé l'emploi de 17,000 kg. de fer en T, plus 18,000 kg. de fers ronds pour le béton armé proprement dit. Les «safes» occupent une surface de 356 m². Chaque salle aura trois mètres de hauteur. Une série de revêtements, béton, «Sika», bitumes et linoléum rendront les planchers absolument secs et étanches.

Chez les végétariens

Depuis quelques semaines, une intéressante entreprise vit et se développe dans notre ville. Elle poursuit son chemin sans grand bruit, silencieuse, sûre de soi, groupant autour d'elle des amis dévoués et désintéressés. Il s'agit du groupe végétarien dont le restaurant vient de s'ouvrir à la rue Jaquet-Droz. Le végétarisme a dans la plupart des villes d'Europe et de Suisse ses destructeurs comme ses adeptes fervents. Peut-on se nourrir seulement de fruits et de légumes? Est-il possible de renoncer au régime carné? Soulever cette question, autant dire que c'est réveiller de vives querelles comme dans le domaine de la tempérance et de l'abstinence. Les groupes théosophiques, les partisans de la doctrine Masnadan, dont le centre en notre pays est l'agréable domaine du Herrliberg, près de Zurich, pensent qu'il est préférable de se dispenser de vaines querelles. Ils préchent, ou plutôt ils nourrissent d'exemple. Le moins qu'on puisse dire d'eux est qu'ils ont réussi à créer une œuvre accueillante. Le service est agréable, les mets sont fins et variés, les hôtes se recrutent dans des milieux cultivés: professeurs, techniciens des usines, négociants, médecins, professions libérales. Et tandis que l'on dîne, on goûte encore plus l'agrément d'une conversation fort aimable, en telle compagnie. L'animatrice de l'œuvre, Mlle Calar, une Française fine et discrète, mérite des félicitations autant pour son tempérament d'apôtre que pour le haut désintéressement dont elle fait preuve. Mlle Calar est une Européenne, au meilleur sens de ce mot. Son activité débordante à Pétrograde, pendant la révolution, n'a craint aucune menace. Et c'est à force de brimades qu'elle a quitté un milieu où sa bonté et son courage l'avaient rendue sympathique même aux commissaires du peuple. Elle a créé dans les milieux d'étudiants russes un beau mouvement en faveur du végétarisme. Les circonstances de la vie l'ont conduite en Suisse. Elle continue maintenant sa vie de conférencière, de créatrice de restaurants, à La Chaux-de-Fonds, au Locle, où la sympathique Mlle Blaser est pour elle comme un bras droit. Mlle Calar ira plus tard en Hollande, luttant toujours pour la cause qui lui est chère. Dans notre ville elle a posé les bases d'une œuvre appelée à durer. Nous pouvons différer de conception avec les théosophes et les végétariens, mais nous devons, en toute honnêteté, admirer leur vaillance et leur esprit d'abnégation.

Le 75^{me} anniversaire de la «Société italienne»

En 1850, sous la présidence d'un Savoyard, M. Laplace, fut fondée la «Société italienne et savoisienne», comprenant vingt-deux membres et une bannière! symbolisant la neutralité et la bonne entente. A l'annexion de la Savoie à la France, en 1859, la société prit le nom de «Société italienne», ayant principalement pour but le secours à ses membres, le bien de leur pays et celui de la Suisse hospitalière. En 1893, la société inaugura une nouvelle bannière.

Dimanche 30 courant, la «Société italienne» fêtera le 75^{me} anniversaire de sa fondation. Y seront représentés: les autorités de la ville, la presse locale, le ministre d'Italie à Berne, le Consul général d'Italie à Lausanne et les délégués de diverses sociétés italiennes. La cérémonie aura lieu au Stand des Armes-Réunies, avec le concours de la musique «La Lyre».

Concert renvoyé

La société de musique L'Avenir avise la population qu'elle ne donnera pas concert le 30 août, vu la course qu'elle projette pour cette date. Le concert aura lieu le lundi 31 août.

Communiqués

Ecole d'art. — Cours aux apprentis et cours du soir. (Voir aux annonces.)

Aimé Simon-Girard et Claude Méréle à la Scala. — Ces deux grands artistes, tant aimés du public, paraissent, cette semaine, sur l'écran de la Scala.

Le film qu'ils interprètent «Le Vert Galant», peut avantageusement être comparé aux «Trois Mousquetaires».

C'est un admirable roman de cape et d'épée qui passe complètement en une seule soirée. L'intérêt passionnant qu'il suscite, justifie l'énorme succès qu'il a obtenu hier soir à la Scala. Nous engageons vivement nos lecteurs à assister à ce spectacle qui sera projeté jusqu'à jeudi. Dimanche, matinée à 3 h. 30. Pour terminer, nous adressons nos sincères félicitations au charmant couple de duettistes «Les Lori-Farini» qui sont des artistes de music-hall d'une finesse exceptionnelle.

Un beau succès au Moderne. — La première représentation du célèbre film «Amour de Contrebandier» a eu lieu hier soir devant un public littéralement emballé.

«Amour de Contrebandier» est un drame impressionnant, interprété à la perfection par la toute jolie Lya de Puthy. L'intrigue se déroule dans des paysages d'un pittoresque qui frappe l'esprit autant que le drame l'intéresse.

Le programme est d'ailleurs admirablement complété par: «Un beau comique», en 2 parties; «Trop riche», et un excellent documentaire: «Une Expédition scientifique au Mont-Blanc».

Pouche avec Gabaroché au Théâtre lundi. — C'est définitivement le lundi 31 août, au Théâtre, que les tournées Ch. Baret nous donneront «Pouche» avec son créateur M. Gabaroché, qui est tout à fait charmant dans le rôle du vicomte La Fajelle, entouré d'une troupe de tout premier ordre.

La location s'est ouverte ce matin pour les Amis du Théâtre. Elle le sera demain toute la journée et après-demain pour le public.

Ecole de travaux féminins. — Trimestre d'hiver, du 1^{er} septembre au 24 décembre: Les inscriptions seront reçues les mardi et mercredi, 1^{er} et 2^{ème} septembre, de 8 heures à midi et de 14 à 18 heures. Les demandes peuvent être faites par écrit. Seules seront prises en considération les inscriptions reçues par la direction. Les écolages devront être versés lors de l'inscription, pour les cours de coupe et confection pour dames, messieurs et garçonnets, lingerie, broderie, dentelles, raccommodages, mode, arts appliqués, cours d'écolières.

La fête des musiques militaires. — Nous rappelons que cette fête aura lieu demain par n'importe quel temps. Une annonce dans le présent numéro donne tous les renseignements nécessaires. Le public est cordialement invité à cette fête.

A la Métropole. — Encore samedi, dimanche et lundi, grands concerts-représentations par les renommés internationaux Lori-Farini, duettistes de talent, avec le concours apprécié des comiques militaires: Les Delorm, les rois du rire, et l'inégalable comique vaudois Redzipet, dans ses productions hilarantes. Pas besoin d'autre recommandation que la réputation dont chacun de ces artistes est entouré à juste titre. Dès mardi, au cinéma, un formidable drame: La Bête traquée, interprété par des artistes de première force. Entrée libre.

Chronique sportive

Concours de natation de la Combe-Girard

Par suite du mauvais temps persistant de ces derniers jours, les nageurs n'ont pu s'entraîner en vue du concours de natation organisé pour dimanche 30 août aux bains de la Combe-Girard. D'autre part, différentes manifestations étant prévues pour ce jour-là, nous privant de la participation de plusieurs nageurs, le Club nautique du Doubs se voit dans l'obligation de renvoyer au dimanche suivant 6 septembre, son concours. Le délai d'inscription est donc prolongé jusqu'au mercredi 2 septembre et un appel pressant est fait aux nageurs des Montagnes pour qu'ils participent nombreux à cette fête nautique. Ecoliers, apprentis-nageurs, préparez-vous tous à passer votre «Brevet de débutant nageur», Sociétés sportives, inscrivez votre équipe pour la course relais. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. René Droz, Les Brenets et à M. Georges Huguenin, Foyer 28, Le Locle.

Le raid de Pinedo

ROME, 29. — L'aviateur de Pinedo a télégraphié de Manille au commissariat de l'Aéronautique qu'il passera quelques jours dans cette ville pour étudier un changement d'itinéraire en passant par Shanghai et Tokio, l'état des conditions atmosphériques l'empêchant de se tenir à l'itinéraire primitivement arrêté.

Soixante kilomètres à la nage

WARNEMUNDE, 28. — Wolff. — Le nageur Kämmerich est arrivé la nuit dernière non loin du môle occidental de la grève de Warnemunde, couvrant en 22 heures la distance de 60 kilomètres séparant Warnemunde de l'île de Fehrn.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — **Chorale L'Avenir.** — Le Comité est prié de se rencontrer ce soir à 8 heures, sur la galerie.

Tous les bons cafés
peuvent vous servir
L'exquis Vermouth
Noblesse
de Ciravegna et Cie, à Genève, mais le consommateur doit bien veiller à ce qu'il ait sa P30515X 7861
belle couleur dorée
et soit servi dans la BOUTEILLE D'ORIGINE et surtout glacé ou très frais!

Parti Socialiste de La Chaux-de-Fonds

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 31 août 1925, à 20 heures
au Cercle Ouvrier

ORDRE DU JOUR:
Congrès du Parti socialiste suisse à Zurich
Discussion de l'ordre du jour et nomination
des délégués

Boucherie - Charcuterie Nouvelle

Parc 88 Téléphone. 22.98

J'avise mes amis et connaissances et le public en général, que j'exploiterai la dite boucherie à partir du 1^{er} septembre prochain.
Avec de la marchandise de premier choix et exclusivement du pays, j'espère obtenir la confiance de chacun.

Se recommande, **GRAF.**



Société Suisse des Commerçants
Section de La Chaux-de-Fonds

OUVERTURE DES COURS

Lundi 7 septembre

Les inscriptions seront encore reçues au local de la société, rue du Parc 69, 1^{er} étage, les 31 août et 1^{er} septembre, de 20 à 21 heures.

P22317C 8156 La Commission des cours.

FIANCÉS!

Vos Meubles à 7497

Peseux chez A. THIEBAUD

Cinéma de la Paix, St-Imier

Téléphone 138 8172

Samedi à 8 1/4 heures
Dimanche à 3 h. et 8 1/4 h.

SPECTACLE DE GALA

Un chef-d'œuvre mis à l'écran

Les Liaisons Dangereuses

Grand et poignant drame judiciaire
(Pas d'épisodes) (Pas d'épisodes)
Formidable succès

Châtelard et Martigny

Documentaire

Ménagères! Attention!

Au Magasin CHIESA - ST-IMIER

Toujours bien assorti en conserves:

Thon, Sardines, Saumon, Corned-beef, Foie gras au naturel, etc. — Salami extra, Mortadelle.
Fromage: Emmenthal, Parmesan, Gorgonzola, Petit Gruyère

Téléph. N° 355 Escompte N. & J. Service à domicile 6939 Se recommande: CHIESA.

"EN FAMILLE"

Nouvelle Lecture-assurance illustrée
éditée par l'Imprimerie Coopérative à Lausanne

ABONNEMENT: fr. 5.20 par trimestre ou payable par numéro au porteur.

Paraît provisoirement tous les 15 jours; dès qu'un minimum d'abonnés sera atteint, paraîtra toutes les semaines aux mêmes conditions.

Le 30% du bénéfice de cette entreprise sera consacré à l'entretien de lits gratuits, dans sanatoria pour tuberculeux.

2 personnes assurées contre les accidents pour fr. 3,500 chancane et fr. 5,000, en cas d'invalidité totale; indemnité journalière fr. 2.— par jour; par la Compagnie d'assurances „La Bâloise“.

Demandez la visite de l'agent

Bulletin de souscription

à retourner à Jeannin Charles, Numa-Droz 106, Agent „En Famille“,
Chaux-de-Fonds (port 5 cts, sous enveloppe non fermée)

Je désire m'abonner au journal „En Famille“:

Nom..... Prénom.....
Localité..... Rue.....

Prière de faire passer l'agent pour les formalités d'abonnement.



Fauteuils jongs. fr. 28.80
Sellettes..... » 13.20
Chaises longues. » 20.50
Étagères..... » 18.80

S'adr. le soir après 6 h., ou samedi de jour
Th. FREY, 1^{er} Mars 5

Guérison complète du

GOITRE et des GLANDES


par notre friction antigoitreuse
„Le Strumasan“. Seul remède efficace et garanti inoffensif. — Nombres attestations. — Flacon fr. 5.—; 1/2 flacon fr. 3.—. Prompte expédition par la Pharmacie du Jura, Bienné. 5505

Confiez tous vos rhabillages en

Horlogerie, Pendulerie, Bijouterie, à Sagne-Juillard, Léop. Robert 38. Livraisons rapides. Prix très bas.

5% S. E. N. & J. 5% 2342

Lecture pour biscuits



DROGUERIE CENTRALE
VIESEL
5, Place de l'Hôtel de Ville

Cyclistes!

Pour cause de fin de saison baisse sensible sur toutes les bicyclettes restant en magasin. Demandez les catalogues

Accessoires — Réparations

G. HURNI

Numa-Droz 5 La Chaux-de-Fonds P22315C 8155

Tirage d'obligations

Conformément aux dispositions prévues par nos statuts, il a été procédé au tirage des obligations que nous devons rembourser cette année.

- Sont sorties:
- Obligations à 4% de St-Imier:**
Séries Nos 2 et 76: Nos 1 à 100
 - Obligations à 5% de St-Imier:**
Nos 341 — 350 331 — 340
911 — 920 2401 — 2410
3061 — 3070 3141 — 3150
 - Obligations à 4% de Villeret:**
Nos 10, 83, 107, 115, 148
208, 234, 265, 267, 277
 - Obligations à 5% de Cormoret:**
Nos 54, 56, 91, 92

Ces titres sont remboursables à partir du 1^{er} septembre 1925 à notre caisse, rue Basse 24, ou à la Banque Populaire Suisse, à St-Imier. Il en est de même pour les coupons d'intérêts échus à la même date.

- Obligations à 4% de Sonvilier:**
Nos 2, 17, 67, 74, 77
78, 87, 125, 168, 205

Ces dernières sont seulement remboursables à partir du 1^{er} janvier 1926, aux mêmes caisses.

Tous les titres ci-dessus ne rapportent plus d'intérêts à partir des dates indiquées, soit le 1^{er} septembre 1925 et le 1^{er} janvier 1926.

- Obligations sorties à des tirages précédents et non retirées par leurs propriétaires:
- St-Imier:** Tirage 1924, 5%, Nos 221, 1011 — 1015, 1018, 1019, 2391 — 2393, 2451 — 2460.
 - Villeret:** Tirage 1920, 5%, Nos 35.
» 1924, » » 67, 164, 179.
 - Cormoret:** » 1923, » » 59.
 - Sonvilier:** » 1922, » » 207.
» 1923, » » 32.

Cette dernière catégorie n'a plus droit à un intérêt depuis le 1^{er} septembre ou 1^{er} janvier de l'année dans laquelle le tirage a eu lieu.

8166 Société coopérative de St-Imier et environs.

Rhabilleur

Horloger capable, avec recommandation, célibataire, très au courant des petites pièces et si possible pièces compliquées, serait engagé pour l'Amérique centrale. Fort gage.

S'adresser au bureau de La Sentinelle. 8101

dereau avec un des paquets étiquetés, celui-ci demeura introuvable.

J'avais quelque raison d'être renseigné mieux que quiconque sur le dossier Stephens, et je pensais avec effroi à ce qui serait arrivé si je n'avais à temps soustrait les lettres d'Edith à la curiosité des policiers.

Et le mari, le mari magistrat, qui, par une inconcevable fatalité, se trouvait chargé de l'instruction de cette affaire!...

— Etrange!... Etrange!... murmurait Allan Dickson. Ce Manfield, que l'on prenait pour un financier, s'occupait plutôt des petits secrets de famille... Je trouve ici les noms de toute la « gentry » de Londres. Ce sont là des surprises de notre métier... Nous allons sans doute découvrir des choses fort intéressantes...

Qu'allait-il trouver encore?

Dans ma précipitation, je m'étais emparé des lettres d'Edith, au hasard, sans vérifier... Ne restait-il plus rien dans le secrétaire? Une note ou une fiche qui pût nous dénoncer?

Or, voici qu'en jetant les yeux sur le cadavre de Manfield, j'avais tout à coup aperçu un petit papier de couleur mauve qui dépassait à demi de la poche intérieure de son veston. Une crainte m'avait saisi... Quelle était cette lettre? Qui sait si elle n'avait pas trait à l'imprudente correspondance d'Edith? J'étais sous le coup d'une telle appréhension que bientôt je n'y tins plus. Ce papier m'attirait... m'hypnotisait en quelque sorte...

On sait l'étrange pouvoir de fascination des idées fixes... Qu'on veuille bien aussi se rappeler l'alerte que je venais d'avoir et l'atmosphère de suspicion que je sentais peser sur moi.

Allan Dickson et l'inspecteur, penchés sur le secrétaire, tournaient le dos au cadavre de Manfield que les policemen, debout près de la porte, ne pouvaient apercevoir qu'à demi, à cause de l'obstacle formé par la table. Je m'approchai du mort, me baissai rapidement et me relevai aussitôt. J'avais, d'un tour de main, arraché le papier de la poche de Manfield et je l'enfouissais dans la mienne, d'un geste machinal, les yeux fixés sur Allan Dickson et l'inspecteur de police.

Cependant le chien m'avait vu... Il grogna et voulut s'élaner sur moi.

Allan Dickson se retourna:

— Qu'a donc ce chien à gronder de la sorte? demanda-t-il...

Les policemen répondirent par un mouvement d'épaules évasif. Il était clair qu'ils n'avaient rien vu.

Encore une fois j'étais sauvé... mais quelle émotion!...

— Messieurs, dit Allan Dickson, vous serez

vraisemblablement appelés à figurer comme jurés à l'instruction de cette affaire... Vous voudrez bien témoigner que nous n'avons rien emporté de ce qui se trouve ici et que nous n'avons point découvert le dossier Richard Stephens, dont fait cependant mention le bordereau que j'ai entre les mains.

Chacun des assistants acquiesça d'un signe de tête... J'approuvai aussi.

Je sentais bien que Dickson flairait un mystère.

L'inspecteur rédigea son rapport et nous nous séparâmes.

Je regagnai en hâte mon logis... La lettre mauve me brûlait littéralement la poche...

IV

Je ne sais si le lecteur se rend bien compte de la situation dans laquelle je me trouvais.

Un terrible secret me liait!... Je pouvais à tout instant être convaincu de m'être trouvé chez Manfield à l'heure où il avait été assassiné... De là à me soupçonner de ce meurtre, il n'y avait qu'un pas à faire. Il m'eût sans doute suffi d'établir que je n'étais là qu'en simple spectateur, mais il eût fallu fournir des raisons que je tenais, on le sait, à garder secrètes.

Il ne me restait qu'un moyen de sortir de cette équivoque: arriver à découvrir les mystérieux assassins de Manfield!

Pour cela, je devais opérer seul... à l'insu et même, j'ose dire, à l'encontre d'Allan Dickson.

Scit! je mènerais moi-même mon enquête, en paraissant suivre les opérations du détective et celles du coroner, mais j'avais tout à craindre, en jouant ce jeu-là avec un homme de la force d'Allan Dickson.

Aussitôt rentré chez moi, j'ouvris en tremblant l'enveloppe mauve.

Elle contenait une feuille de papier à lettre, mauve également, couverte d'une de ces écritures de femme, longues et pointues, qui sont à la mode aujourd'hui.

Dans le coin, il y avait une adresse gravée:

69, Albany street.

La lettre commençait par ces mots:

« Mon gros bichon. »

C'était un billet tendre de maîtresse à son amant... et cela était signé Betsy.

Betsy, ce n'était qu'un prénom... Mais grâce à l'adresse, je trouverais facilement la signataire du billet doux.

(A suivre).

N° 2. 1925

Grand Feuilleton de «La Sentinelle»

Pour l'honneur d'une femme

par ARNOULD GALOPIN

(Suite)

Oh! mon logis était bien pauvre. Il se composait uniquement d'une pièce assez mal meublée et d'une petite cuisine. Je n'aurais pu, dans cet intérieur plus que modeste, recevoir ma chère Edith; aussi avais-je loué, Robert Street, dans une maison meublée, une chambre des plus confortables, avec des tapis moelleux, un lit plus moelleux encore, et des meubles aux tons clairs que ma femme de ménage entretenait soigneusement.

Cette chambre me coûtait deux livres par semaine, ce qui, pour mes modestes ressources, était une assez lourde charge. Mais de quel sacrifice n'est-on pas capable quand on a enfin découvert la femme qui, pour la première fois, a vraiment fait battre votre cœur?

Après m'être débarrassé des habits plutôt misérables que j'avais revêtus pour mon expédition, je me mis au lit, mais est-il besoin de dire que je ne pus goûter une minute de sommeil.

Le drame de la nuit m'affolait, et je roulais dans ma tête mille projets plus extravagants les uns que les autres.

Je regrettais tout à tour de ne pas m'être confié à Dickson, puis, quelques instants après, je me félicitais de la décision que j'avais prise.

J'avais fini, à la réflexion, par retrouver un peu de tranquillité, quand je me souvins de cet homme que j'avais heurté dans les ténèbres. N'avait-il pas pu, grâce au mince filet de lumière qui passait sous la portière du cabinet de Manfield, apercevoir mon visage, ne fût-ce que pendant une seconde?

Si cela était, tout s'écroulait devant moi, car Dickson qui ne manquait jamais de me convoquer lorsqu'il faisait une enquête, m'emmènerait sûrement avec lui chez Manfield... et alors...

Il est vrai que je pourrais nier, invoquer un alibi... mais le soupçon entrait dans l'esprit de

Dickson, et ce soupçon, grâce à une imprudence, à une découverte imprévue, pouvait soudain se transformer en preuve.

On juge dans quel état de dépression je me trouvais le lendemain, lorsque je m'habillai pour me rendre Robert street, dans cette chambre pleine de souvenirs où maintenant je n'oserais plus recevoir ma chère petite Edith!

Quand je fus prêt, je pris les lettres, les fameuses lettres qui seraient peut-être un jour contre moi de terribles pièces à conviction, et je me dirigeai vers ma garçonnière, le petit nid (comme l'appelait Edith). Arrivé dans ce home secret tout imprégné encore de « Fol arôme », le parfum préféré de ma maîtresse, je ne fus pas peu surpris d'y rencontrer Edith qui, en me voyant, se jeta toute frémissante dans mes bras. Tout d'abord, nous ne trouvâmes pas un mot à nous dire ni l'un ni l'autre... Nous nous regardâmes, comme deux amants qui redoutent une catastrophe.

— Vous, Edith, articulai-je enfin... Vous, chez moi!... Mais c'est de la folie!

Elle poussa un soupir, appuya sa tête sur mon épaule et balbutia!

— Oh! Edgar!... Edgar!... On est venu chercher mon mari... il est parti... alors...

Edith était très pâle... Elle me saisit les mains et, fixant sur les miens ses grands yeux hagards: — Il sait tout!...

Ce fut à mon tour de pâlir:

— Que dites-vous-là? Voyons, c'est impossible!...

— Oui, ce misérable Manfield a exécuté sa menace... il a fait prévenir mon mari!...

Je ne comprenais plus.

— Voyons, ma chère Edith, murmurai-je en m'efforçant d'être calme... expliquez-vous, de grâce... Votre mari est allé chez Manfield, dites-vous?

— Oui... des hommes sont venus le chercher... J'ai entendu prononcer le nom de Manfield... J'ai tout deviné... et me voici... Maintenant, j'en suis sûre, tout est perdu... Mon mari a les lettres...

Je respirai.

— Les lettres?... Non, Edith, répondez-je en reprenant mon sang-froid... car vos lettres... les voici!

La jeune femme se jeta sur l'enveloppe que je lui tendais.

— Mes lettres!... s'écria-t-elle... Toutes? Ainsi vous les avez arrachées à ce monstre de Manfield! Oh! Edgar! Edgar! merci!

Elle s'affaissa sur le divan et je crus qu'elle allait tomber en syncope. J'étais moi-même dans un état d'anxiété difficile à décrire... Il y avait

Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier

Le dernier délai de paiement de la contribution est fixé au

31 Août 1925

Surtaxe à partir du 1^{er} septembre

L'Agent de District : **HENRI-VIRGILE SCHMID.**

Ecole de Travaux féminins de La Chaux-de-Fonds RÉORGANISATION DES COURS D'ADULTES

Dorénavant, les cours seront trimestriels; ils seront distribués de la manière suivante :

- 1^o Du 3 janvier au 15 avril.
- 2^o Du 2 mai au 31 juillet.
- 3^o Du 1^{er} septembre au 24 décembre.

Les cours entiers comprenant la coupe et la confection pour dames et enfants, pour messieurs et garçons, la lingerie, la broderie, les dentelles, les raccommodages, auront 2 leçons par semaine de 3 heures chacune. Les demi-cours, 1 leçon par semaine de 3 heures également. L'écologie est fixée à fr. 25.— pour le cours entier et à fr. 12.50 pour le demi-cours.

Les cours d'arts appliqués auront une leçon par semaine de 2 heures. Écologie pour le cours entier fr. 15.—; pour le demi-cours fr. 7.50.

Les cours de modes ont leur horaire maintenu, soit : 4 cours par an de 12 leçons de 2 heures.

Écologie pour le cours entier fr. 10.—, pour le demi-cours fr. 5.—.

Les inscriptions seront reçues au bureau de la Direction, Collège des Crêtets, les mardi et mercredi, 1^{er} et 2 septembre, de 8 heures à midi, et de 14 à 18 heures. Les demandes peuvent être faites par écrit. Seules seront prises en considération les inscriptions reçues par la Direction.

Les écolages devront être versés lors de l'inscription.

Au nom de la Commission de l'Ecole de Travaux féminins :
La Directrice, L. AUGSBURGER.

8055

Henri GRANDJEAN
LA CHAUX-DE-FONDS 2586

Expédition d'horlogerie
pour tous pays

Services spéciaux rapides

Agence en douane à MORTEAU

Camionnage officiel C. F. F. - Entrepôt

DÉMÉNAGEMENTS

Rentrée des Classes

Pour chausser avantageusement les écoliers, adressez-vous en confiance

à la Maison

SODER-VON ARK

2 - Place Neuve - 2
La Chaux-de-Fonds 8137

RÉPARATIONS

Timbres Esc. N. & J. 5 %.

BOULANGERIE PARISIENNE
Parc 83 - Téléph. 8.53
ERNEST BUHLER

Petite baraque couverte avec des tuiles, pouvant servir comme poulailler ou clapier, est à vendre à bas prix. — S'adresser à Ch. Warmbrodt, Villeret. 7785

VINS et SPIRITUEUX
GEORGES HERTIG
Tél. 16.46 La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS
9, Rue Léopold-Robert, 9

TRICOSA

Articles d'occasion, prix très favorables 8012

SOUS-VÊTEMENTS

Bas, Echarpes, Brassières, Laines à tricoter, etc.

Neuchâtel

C'est au Jardin du **Restaurant des Saars** que la

MUSIQUE OUVRIÈRE

organise pour dimanche un

CONCERT - KERMESSE

Jeux divers 8161
Répartition au sucre
Invitation cordiale à la population. En cas de pluie, à la MAISON DU PEUPLE.

Ecoles

Infantile, Primaire, Secondaire, Classique
de Neuchâtel

Rentrée des Classes

le mardi 1^{er} septembre à 8 heures

Ecole professionnelle de Jeunes filles
Cours trimestriels complets et restreints de Coupe et Confection; Lingerie; Raccourçage; Broderie; Repassage (éventuel).
Inscriptions au Collège des Sablons, le mardi 1^{er} septembre, de 9 h. à midi, salle n° 8. Commencement des leçons, le mercredi 2 septembre.

Classes d'apprentissages de Confection et de Lingerie
Commencement des leçons, le mardi 1^{er} septembre.
NEUCHÂTEL, le 20 août 1925.

7571 Commission scolaire.

Apollo Neuchâtel

Programme du 28 août au 3 sept.
Dimanche, Matinée perm^{is} dès 14 1/2 h.

Cendrillon

En 6 actes

là un mystère que je ne déchiffrerai point tout d'abord.

Edith s'était ressaisie. Maintenant, elle comptait les lettres, les terribles lettres, une à une.

— Mais, reprit-elle au bout d'un instant, il peut parler, il parlera !

— Qui ? demandai-je.

— Mais lui, Manfield !

— Soyez sans crainte, Edith ; Manfield ne peut plus rien contre nous.

— Mais s'il parlait, cependant ?

— Je vous donne ma parole d'honneur qu'il ne parlera pas !

Ma voix devait trembler, car Edith me regarda, surprise.

— Qu'avez-vous donc, fit-elle. Vous êtes tout pâle. Oh ! Edgar ! Edgar ! vous ne me dites pas la vérité. Je vois cela, Manfield a parlé !

— Non, affirmai-je très nettement. Il n'a pas parlé. Il ne peut pas parler !

— Vous me le jurez ?...

— Je vous le jure !

— Mais alors, que fait mon mari chez Manfield ?

J'eus un geste évasif.

— Affaire de service, répondis-je. Manfield est un fripon... votre mari est coroner... ils devaient tôt ou tard se rencontrer.

Je comprenais très bien maintenant le quiproquo. M. Stephens était magistrat, comme je l'ai dit... On l'avait mandé d'urgence aussitôt que le meurtre du financier avait été connu. C'était là ce qu'avait mal compris Edith, mais c'était aussi ce que je ne pouvais lui dire, au risque de passer à ses yeux pour avoir trempé dans le crime.

Un fait curieux, c'est la façon dont les femmes qui s'alarment si vite se laissent rassurer avec facilité.

Mon serment suffisait à Edith. Elle ne demanda pas d'autre explication. Après avoir rattaché le paquet de lettres elle le dissimula sous son manteau et partit en disant :

— Merci, Edgar !... Mon mari peut rentrer d'un moment à l'autre... Au revoir !... A bientôt !

Dans son trouble ou sa joie d'avoir reconquis sa correspondance amoureuse, elle oublia même de m'embrasser !

Dès qu'elle fut sortie, j'envoyai chercher les journaux par ma femme de charge. Elle descendit à la hâte et me rapporta le *Morning Post* et le *Daily Mail*.

Je fis à la hâte sauter la bande du *Morning Post*... L'assassinat de M. Manfield y était relaté en gros caractères.

Je parcourus rapidement la nouvelle... Manfield était donné pour ce que tout le monde, à Londres, croyait qu'il était en réalité, c'est-à-dire

un grand financier dont le chiffre d'affaires était colossal. On notait l'effraction du secrétaire, mais il n'y avait pas un mot du ou des assassins.

« On se perd en conjectures, disait l'article... C'est M. Stephens, le distingué coroner, qui est chargé de diriger l'instruction de cette affaire mystérieuse. »

Et plus loin :

« M. Allan Dickson, le célèbre détective, s'est aussitôt rendu, appelé par la police officielle elle-même, à la maison du crime. »

Je m'en doutais.

La nouvelle que M. Stephens, mon rival, était chargé de l'affaire, ne m'inquiétait pas outre mesure. Je savais d'ailleurs à quoi m'en tenir, depuis la visite d'Edith. Mais quant à la présence d'Allan Dickson, c'était autre chose !...

Avec un homme de sa force, étais-je sûr de garder longtemps l'incognito ?

Je regrettais presque maintenant de ne pas avoir obéi à mon premier mouvement.

Il était trop tard désormais... Je n'avais plus qu'une chose à faire : diriger les recherches de telle sorte qu'elles fissent découvrir les assassins que j'avais aperçus. Il fallait payer d'audace.

Après avoir longuement réfléchi, je décidai de me rendre au cottage de M. Manfield pour me mettre courtoisement à la disposition d'Allan Dickson, comme cela m'était déjà arrivé dans plusieurs affaires criminelles.

Les policemen de garde à la porte me laissèrent passer sans difficultés ; d'ailleurs, deux d'entre eux, Paddock et Cowardly me connaissaient depuis longtemps.

Dès le seuil du cabinet de M. Manfield, j'aperçus Allan Dickson et, en même temps, le corps qu'on avait laissé à la place qu'il occupait, lorsque j'avais quitté la maison.

Allan Dickson me salua et m'indiquant du doigt le cadavre :

— Eh bien ! mon cher Pyll, quelle est votre première impression ?

— Cet homme, répondis-je avec vivacité, ne paraît avoir reçu ni balle ni coup de couteau.

— Vous voyez juste, répartit Dickson, d'un ton qui me parut ironique... Vous y voyez même de très loin. Il est clair, en effet, que M. Manfield a été assommé.

— Par deux ou trois individus au moins.

— Comment cela ?

— M. Manfield était vieux, dis-je, mais c'était un colosse... Pour l'assommer il eût fallu un individu d'une force peu commune... Un seul homme n'y serait point parvenu... Mon avis est que le meurtre a été accompli par deux hommes au

Je sentis aussitôt toute l'imprudence de cette déclaration par trop catégorique.

Allan Dickson me dévisageait d'un air étrange.

— Vous êtes bien affirmatif, dit-il...

Je me troublai et voulus atténuer un peu l'effet de mes paroles, mais Dickson riva sur moi ses yeux froids.

— Non, monsieur, prononça-t-il de sa voix tranchante... Il n'y avait qu'un homme... L'assassin était seul...

Je regardai Allan Dickson...

— Oui, seul, répéta-t-il... en fixant sur moi son œil d'acier, cet œil terrible, aigu et térébrant comme une meche de trépan.

Et il ajouta, sans me quitter du regard :

— Que l'on fasse venir le domestique !

III

Je dus me retenir à une table pour ne point tomber. Je me sentais perdu. Le domestique avait parlé... il allait certainement me reconnaître. Pour que Dickson se montrât si affirmatif, il fallait qu'il sût quelque chose.

Le domestique arriva, et nous dévisagea les uns après les autres d'un air effaré. J'étais plus mort que vivant.

— Vous avez vu fuir le ou les assassins ? questionna le détective.

— Oui, monsieur... j'ai même été renversé, jeté à terre, piétiné.

— Combien étaient-ils ?

— Un seul, monsieur... un seul...

— Vous êtes bien sûr de n'avoir vu qu'un homme ?

— Aussi sûr que je vous vois, monsieur.

Allan Dickson se tourna de mon côté :

— Que vous disais-je, fit-il, d'un ton ironique. A ce moment, le chien qui venait d'apparaître me montra les crocs et se mit à grogner.

— Reconnaissez-vous l'homme que vous avez vu fuir ? reprit Allan Dickson, sans paraître remarquer le chien.

— Le reconnaître ?... Oh ! pour ça non, répondit le domestique. Songez donc ! j'étais derrière cette portière. Quelqu'un a bondi sur moi en entraînant le rideau, m'a bousculé, jeté sur le sol. Quand je me suis relevé, l'individu avait disparu.

— Vous ne l'avez donc pas vu ?

— Non, monsieur.

Enfin je respirai... Le domestique n'avait pu reconnaître son agresseur... j'étais donc hors de cause...

Allan Dickson m'appela d'un signe et m'entraîna vers la fenêtre.

— Je vous porte quelque intérêt, jeune homme, me dit-il à voix basse. Je ne demande qu'à

vous former et à vous faire bénéficier de mon expérience... Vous pourrez donc suivre cette affaire avec moi, mais, à l'avenir, rappelez-vous que la première qualité d'un bon détective est de savoir se taire. Ne parlez donc plus à la légère et n'avancez jamais sans preuve des choses que le premier témoignage viendra contredire. Je savais parfaitement ce que je disais en affirmant que l'assassin était seul. Je viens de vous donner une leçon... sachez en profiter.

C'était une leçon, en effet, mais je ne songeais pas à en vouloir à Dickson tant je goûtais de joie à me sentir enfin délivré du poids qui m'étouffait. Au demeurant, pensais-je, pour prendre tacitement ma petite revanche de l'algarde, l'habile détective a beau vouloir m'en imposer, il se trompe grossièrement... Il affirme qu'il n'y avait qu'un assassin et, moi, je sais certainement qu'ils étaient deux... Mais cela, je ne pourrais jamais le dire... il m'était interdit de parler !

L'inspecteur de police, aidé d'Allan Dickson, procéda à l'examen du secrétaire.

— C'est certainement là, dit-il, que nous découvrirons le mobile du crime.

— A moins que nous ne découvriions rien du tout, fit observer judicieusement Dickson. S'il y avait là des valeurs, nous ne les retrouverons pas.

Dickson s'était approché et ouvrait l'une après l'autre les liasses de papiers contenues dans le meuble fracturé.

— Je vois des lettres privées, dit-il. Ce sont là des documents intimes concernant une foule de gens.

Mais, tout à coup, il poussa une exclamation :

— Oh ! oh ! fit-il...

— Vous avez trouvé quelque chose ? demandai-je.

— Oui... voici un état détaillé, une sorte de bordereau de tous les papiers contenus dans ce meuble... Chaque paquet porte une étiquette... Voyons un peu si ces étiquettes correspondent aux noms portés sur cet état.

Et il fit aussitôt l'appel des noms. L'inspecteur et moi vérifiâmes à mesure qu'il parlait. Tout correspondait exactement. C'était bien un bordereau des affaires louches du maître chanteur. Manfield était un homme d'ordre !

— Richard Stephens !... appela Allan Dickson.

Et il regarda l'inspecteur.

— Richard Stephens, le coroner !

Comment cet honnête magistrat se trouvait-il mêlé aux affaires de Manfield ? Mais quand on chercha à conférer cette indication du bor-



PRA-TIC MOP

est le balai dernière création pour le nettoyage des parquets, des planchers, des linoléums, etc. — Sa supériorité sur les articles similaires est incontestable.

Les franges sont simples à enlever, d'où leur lavage facile et séchage immédiat.

Le seul système si pratique sous ce rapport

Prix de l'appareil complet fr. **8.50**

Prix du bidon de politure (1/2 lit.) **3.—**

Franges de rechange **4.75**

PRA-TIC Mop

nettoie tout en polissant et désinfectant

En vente au Magasin de Quincaillerie Articles de Ménage 8171

Emile SALM LE LOCLE D.-J.-Richard 28 - Tél. 2.15

Café du Simplon

Samedi 29 août 1925, dès 20 h.

Soirée dansante

organisée par la Société de tir „Armes de Guerre“ des Eplatures

Permission tardive

Permission tardive

Dimanche 30 août

8167

Matinée et Soirée dansantes

Samedi 5 septembre prochain

Réouverture de la Saison des Variétés

avec la célèbre troupe „Marc-Pol's“

Restaurant de la Baillive

sur St-Imier

Dimanche 30 août 1925

GRAND CONCERT

donné par la

Fanfare de Villeret

Direction : M. WALKER 8151

Bons Quatre-Heures

Invitation cordiale. Se recommande, H. MAITRE. (Tél. 86.) (En cas de mauvais temps, le concert sera renvoyé)

Dr-méd. WENDLING, Bienne

Spécialiste pour chirurgie et accidents du travail, a changé de domicile et donnera ses consultations

Rue Sessler, N° 7

P3023U (Maison de la librairie Kuhn) 8174

Société Coopérative du Vêtement

(Atelier des ouvriers tailleurs)

Actuellement encore : Léopold-Robert 27

avise son honorable clientèle et le public en général que les

8135

Nouvelles collections d'hiver 25-26

sont arrivées et sont à disposition dès à présent. On peut les consulter sans engagement

Draperies en tous genres

Travail prompt et soigné

CINÉMA DU CASINO - St-Imier -

Samedi et Dimanche soir à 8 1/2 h.

Cœurs en folie

Minuit moins une minute?

Dimanche à 3 heures

Au plus malin

Un mari qui épouse sa femme

Casino LE LOCLE Apollo

Samedi et Dimanche à 20 1/4 h. - Dimanche : Matinée à 15 h.

L'ENFANT SACRIFIÉE

Drame réaliste en 5 actes

Un Fils d'Amérique

8168 Comédie sentimentale en 5 actes

Location à l'avance au magasin La Musicale S. A., succ. de H. Quartier, et dimanche de 11 à 12 h. à la caisse

Samedi et Dimanche à 20 1/4 h. - Dimanche : Matinée à 15 h.

TOM MIX, dans

Les Derniers Peaux-Rouges

Far-West en 4 actes

WALLACE REID, dans

La Drague Infernale

Drame d'aventures en 5 actes 8169

Association Nationale Suisse pour la

Société des Nations

Section du Locle

Jeudi 3 septembre 1925 à 20 heures 8175

à la Salle de la Croix-Bleue

Conférence Publique

donnée par

M. le Dr Edm. PRIVAT de Genève

Sujet : P10354Le

Grandeur et servitude de la Société des Nations

Invitation chaleureuse à chacun

Section locloise.

Jean Ramstein

Technicien - Dentiste

LE LOCLE

de retour

P22208C 7940

Toujours grand choix de

8105

Complets

au rayon spécial de CONFECTIONS pour hommes et jeunes gens

Quelques prix :

39.- 49.- 59.-

69.- 89.- 99.-

et au-dessus

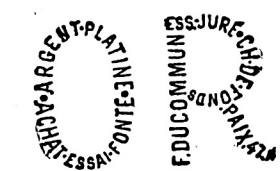
Pantalons fantaisie depuis fr. 9.90

Sur tous ces prix 10% DE RABAIS jusqu'au 15 sept.

MADAME

Marguerite Weill

La Chaux-de-Fonds Léop.-Robert 26 2^{me} étage - Téléph. 11.75



Cadrans métal

Bonne décalqueuse

trouverait tout de suite engagement. Travail assuré. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 8094

Bon Décalqueur ou Décalqueuse

sur cadrans métal et argent, ainsi que quelques jeunes filles pour petites parties, seraient engagés tout de suite à CADOR S. A., St-Imier. P6386J 8116

Jeune garçon

serait engagé entre les heures d'école comme commissionnaire chez MM. DEGOUMOIS & Co, Aurore 11. 8164

Chambre de bains

avec chauffe-bains à gaz en parfait état est à vendre. Prix avantageux. — S'adresser à MM. Froidevaux Frères, rue du Premier-Mars 25. P22306C 8129

Pâturage de Beauregard - LE LOCLE

Dimanche 30 août 1925

Grande Kermesse

organisée au profit du

PARTI SOCIALISTE et de „LA SOCIALE“

Productions par les Sociétés Ouvrières

Attractions variées pour adultes ; pour les enfants il est prévu des jeux avec distributions de récompenses.

CANTINE tenue par le Cercle Ouvrier

A midi, on servira de la soupe et du café. (Prière de se munir des ustensiles nécessaires.)

ATTENTION : Un service d'autobus sera organisé de 10 à 11 h. et de 12 1/2 à 13 1/2 h. Départ de la Poste. Prix de la course, fr. 0.80.

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée d'une huitaine

Invitation très cordiale à toute la population

Le Comité d'organisation.

8170

Le Magasin de Cuirs et fournitures pour chaussures

AUGUSTE WORPE

8173 succ. de E. LEUZINGER P-22324-C

est transféré

Rue Daniel-Jeanrichard 13

PRÈS DU CASINO-THÉÂTRE

TÉLÉPHONE 213

TÉLÉPHONE 213

Nouveau service Stationnement: Gare C. F. F.

TAXIS

Prix modérés Téléph. 169

7086

LA FÊTE DE LA VIGNE

Représentée par 400 Chanteurs et Acteurs

à ST-AUBIN (Neuchâtel) 8040

les 29 et 30 Août, 5, 6 et 10 Septembre 1925

Pour les détails, consulter affiches et programmes

Avis au public

A l'occasion des représentations de la Fête de la Vigne, à St-Aubin, les C. F. F. feront circuler, les dimanches 30 août et 6 septembre 1925, les trains spéciaux ci-après :

13 h. 55	dép.	Neuchâtel	arr.	19 h. 05
14 h. 01	»	Serrières	»	18 h. 59
14 h. 07	»	Auvernier	»	18 h. 54
14 h. 13	»	Colombier	»	18 h. 48
14 h. 17	»	Boudry	»	18 h. 40
14 h. 25	»	Bevaix	arr.	18 h. 32
14 h. 31	arr.	Gorgier	dép.	18 h. 25

Ces trains spéciaux assurent à Neuchâtel la correspondance avec La Chaux-de-Fonds et à Auvernier avec le Val-de-Travers. Ils sont accessibles à tous les voyageurs. B196L 8138

20 francs

à qui rapportera une chevalière or avec chaton vert, perdu fin juin. — S'adresser au Docteur BREHM, en ville. P22308C 8139

Métal argenté RICHARD Fils

Léon Baud

Technicien-Dentiste

absent

Renseignements utiles

Pharmacie d'offec: 30 août: Vuagneux.

Pharmacie Coopérative: 30 août: Officine N° 2, Paix 72, ouverte jusqu'à midi.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourvoit seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés).

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Mariages civils. — Deschamps, Louis-Henri, chauffeur, Français, et Laura, née Bissegger, Thurgovienne. — Berger, John-Adolphe, horloger, Bernois et Neuchâtelois, et Flora, née Guggisberg, régleuse, Bernoise.

Décès. — 5803. Boillat, Auguste, veuf en 2^{es} noces de Marie-Louise, née Iseli, Bernois, né le 15 février 1846. — 5804. Cattin, Jules-Aurèle, fils de Emile, et de Marie, née Widmer, Bernois, né le 11 août 1883.

Occasion.

A vendre: lits, canapé, table, régulateur, étagère, tableaux, lampes électriques, malle, établi et outils de graveur, potager à bois et accessoires, vaisselle, etc. — S'adresser, de midi à 2 h. et le soir dès 6 1/2 h., rue de la Charrière 5, 1^{er} étage à droite. 8091

A vendre bien conservé, un porte-manteau grand modèle fr. 75.— ; une grande planche à repasser fr. 10.— ; un couteau pour la tourbe fr. 10.— ; un manteau caracul noir fr. 18.—. S'adresser Numa-Droz 36, au 2^{me} étage. 8162

A vendre 3 charrettes à bois. S'adr. chez Beyeler, charbon, Reconvilier. 8158

A vendre 1 réchaud à gaz 2 feux et 1 grand cric. — S'adresser chez M. Morf, Retraite 10, sous-sol. 7726

Outils d'ellipseuse en bon état avec une plaque à marbrer. S'adresser Sophie-Mairet 3. (Bel-Air) 2^{me} étage à droite. 5580

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 22. Jacqueline-Marguerite, à Charles-Louis Billaud, à Peseux, et à Marguerite, née Düschler. — Jules-André, à Maurice-Alfred Berchier, manoeuvre, et à Berthe-Elisabeth, née Jacot. — 24. Yvette-Frieda, à Christian Ryter, aux Bayards, et à Caroline, née Gilli. — Lydia-Elsa, à Gustave-Emile Mettetz, horloger, et à Marie, née Kramer. — 25. Albina-Ernesta, à Pietro-Paolo Foglia, à Cressier, et à Maria-Serafina Baretta, née Coglio.

Décès. — 22. Victor-Ferdinand Monnerat, pierriste, au Landeron, né le 6 novembre 1906. — Henri-Louis Fatton, domestique de campagne, aux Verrières, né le 27 novembre 1846.

Etat civil du Locle

du 28 août 1925

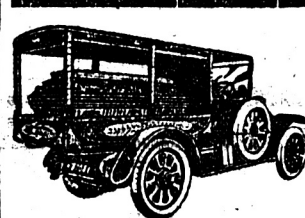
Mariage. — Guye, Samuel, horloger-technicien, et Pellaton, Jeanne-Renée, sténo-dactylogr., les deux Neuchâtelois.

Promesses de mariage. — Gabus, Jaques-André, mont. de boîtes, Neuchâtelois, au Locle, et Cuenat, Henriette-Aurélienne-Jeanne-Joséphine, sans profession, Bernoise, domiciliée à Porrentruy.

Pompes funèbres Corbillard-Fourgon automobile

Toujours grand choix de Cercueils crémation Cercueils de bois Prix très avantageux 6033

S'adresser, 4.90 S. MACH Téléphone 4.34 Jour et nuit



Numa-Droz 6 F.-Courvoisier 56

Je n'aurai plus à craindre Ni peine ni douleur, Nul sujet de me plaindre Ni de verser des larmes.

Mademoiselle Estelle Porret; Monsieur et Madame Arthur Porret et leurs enfants, aux Hauts-Genèveys; Monsieur et Madame Georges Porret et leurs enfants, au Locle; Monsieur Tell Porret, au Colorado (Amérique du Nord); Madame Julie Vuille-Porret et ses enfants, à Springfield (Amérique du Nord); Monsieur et Madame Emile Porret et leurs enfants, au Brésil (Amérique du Sud); Madame et Monsieur Albin Porret-Porret et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles Porret, Jacot et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et parente,

Madame veuve Sophie-Hélène PORRET

née JACOT-DESCOMBES

décédée aujourd'hui jeudi 27 août, dans sa 86^{me} année, après une longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 27 août 1925. L'ensevelissement, SANS SUITE, aura lieu samedi 29 août, à 13 1/2 heures. Domicile mortuaire: Asile, Sombaille 4a. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 8140

Repose en paix.

Monsieur et Madame Georges Boillat-Berger et leurs enfants; Monsieur et Madame Ernest Boillat-Billeter et leurs enfants; Monsieur et Madame Edmond Boillat-Willen et leurs enfants; Monsieur et Madame François Bouvet, leurs enfants et petit-fils; Madame Ecotti-Boillat et sa fille, à Chauny (France); Monsieur et Madame Jules Boillat et leurs enfants, à Montier, ainsi que les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, frère et oncle,

Monsieur Auguste BOILLAT-ISELI

décédé à l'âge de 79 1/2 ans, après deux jours de maladie. La Chaux-de-Fonds, le 28 août 1925. L'enterrement, sans suite aura lieu dimanche 30 août, à 13 1/2 h. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. Domicile mortuaire: Paix 79. 8150

CHAPEAUX DE DEUIL

Coussins mortuaires AU PRINTEMPS Crêpes et Grand-décès

Les faits du jour

Transferts et réparations.

Les difficultés provoquées par les traités de paix sont nombreuses. Les transferts, c'est-à-dire la mise en pratique des paiements et prestations dues par le Reich aux Alliés figure parmi les plus ardues. La commission des réparations annonce la constitution de la commission d'arbitrage prévue dans l'accord de Londres du 30 août 1924. En font partie, MM. Walter Cooks, de Buffalo, président; Marc Wallenberg, de Stockholm; Otto Krollier, de La Haye; Rist, de Paris; Mendelssohn Bartholdi, de Hambourg. Cette commission décidera si les transferts suivants doivent être englobés dans les annuités du plan Dawes: Transfert des assurances sociales d'Alsace-Lorraine, d'Eupen et Malmédy, de la Haute-Silésie, des pensions militaires et civiles en Alsace et dans les territoires polonais, du matériel des chemins de fer belges saisi par l'Allemagne, et autres diverses restitutions.

Déraillements.

Les express français n'ont donc plus assez de leur territoire pour se livrer à des cabrioles? Le rapide d'Alsace a tamponné hier un train à deux pas de la gare de Bâle. Avant-hier, une note passée aux journaux rappelait complaisamment (après avoir évoqué la catastrophe de Bellinzona) que nous sommes le pays où les chemins de fer offrent le maximum de sécurité. C'est vrai, mais ça n'empêche pas la casse de temps à autre.

R. G.

La fournaise du Maroc

FEZ, 29. — Havas. — On signale une activité dans la région des Zerroual où l'ennemi semble se fortifier sur la falaise à l'est de ce point. Toutefois, l'ensemble du secteur ouest est calme. Les troupes françaises continuent à l'aménager, notamment en ce qui concerne les voies de communication. Il se confirme que les Beni-Zerroual sont las de lutter. Ils auraient demandé à Abdel-Krim à se retirer du conflit. Un jernier contingent dissident sur l'Ouergha, retranché dans le piton rocheux d'Arechgou, au sud d'Amérgou, s'est replié vers le nord devant la menace d'une forte reconnaissance française. Ce pays est vide d'ennemis.

Les pertes françaises dans ces actions ont été très légères si l'on considère les effectifs engagés et la résistance de l'ennemi. Ce dernier a subi des pertes particulièrement fortes; par exemple sur le seul point d'Emessef, quarante cadavres ont été trouvés, dont douze de réguliers rifsains, ainsi que de nombreux blessés. Les peites dans les autres secteurs n'ont pu encore être dénombrées. Le résultat de ces opérations est un fort mouvement de soumission qui va s'accroissant. Les Français ont reçu de nombreuses demandes de soumission apportées par des émissaires et des lettres laissant espérer que les soumissions seront complètes incessamment et que les tribus braves rentreront en obéissance.

Dans la région de M'koun, où une concentration rifsaine dissidente a été signalée, on constate un mouvement de repli vers le nord, consécutif aux actions des troupes françaises. Chez les Branes, l'ennemi prélève des otages.

MADRID, 29. — Havas. — Le général Primo de Rivera quittera Madrid dimanche en automobile, se rendant au Maroc; on ignore dans quel port il s'embarquera.

Le communiqué des opérations militaires au Maroc annonce que l'aviation espagnole a bombardé très efficacement dans la matinée d'hier les douars des Beni-Buyahust, dépendant des Beni-Umriaguel.

Les grandes grèves

PARIS, 29. — Havas. — On mande de Hazleton (Pensylvanie) au «New-York Herald» que l'ordre général de cesser le travail dans les mines de charbon a été lancé aux 325 organisations locales pour lundi à minuit. Le nombre des grévistes sera de 150,000 à 200,000.

LE CAP, 29. — Havas. — La grève des gens de mer et des commis aux vivres continue dans le plus grand calme.

On apprend que les administrateurs des grandes lignes de navigation anglaises et des lignes australiennes refusent les concessions réclamées par les grévistes. Le général Herzog, premier ministre, a reçu du président du Syndicat général des gens de mer de l'Empire britannique avis qu'il fallait que les accords relatifs aux salaires fussent observés par les gens de mer. Il a répondu que, dans le sud de l'Afrique, les gens de mer font grève de leur propre initiative et que personne ne les a incités. Il affirme qu'il donnera toute protection aux gens de mer désireux de se conformer à leurs engagements.

LA DICTATURE EN ITALIE

Le gouvernement supprime les libertés communales des grandes villes

ROME, 29. — Ainsi qu'on l'a annoncé, la ville de Rome a dorénavant un gouverneur au lieu d'un maire. L'agence nationale croit savoir que dans d'autres grandes villes de la péninsule, une mesure analogue sera prise et que les maires feront place à des podestats nommés par le gouvernement. On ajoute que cette nouvelle n'est pas confirmée.

LES DÉMARCHES DES MANNESMANN

LONDRES, 29. — On mande de Berlin à l'agence Reuter que les frères Mannesmann continuent les négociations avec un groupe anglo-américain pour vendre tout ce qu'ils possèdent au Maroc. Ils auraient déclaré avoir offert, il y a deux ans, leurs propriétés à un groupe français mais que les négociations ont échoué. Le secret est gardé sur l'identité du groupe anglo-américain dont il s'agit aujourd'hui.

INFORMATIONS

Sérieuses bagarres à Paris Un déraillement près de Bâle

Les communistes manifestent Violentes bagarres Place de l'Opéra

PARIS, 29. — Havas. — Un journal communiste du matin annonçait que des militants avaient décidé, pour protester contre l'action poursuivie en Bulgarie et en Pologne dans le but de réprimer les menées des communistes, d'organiser un meeting devant les bureaux de certains journaux parisiens. Le préfet de police a interdit cette manifestation. D'importantes forces de police furent massées aux endroits où se déroulaient les manifestations.

Vendredi, à 19 h., aux divers points de rendez-vous fixés, les communistes ont tenté de se former en cortège. D'importantes forces de police ont dispersé aussitôt chaque groupement et ont procédé à l'arrestation immédiate de ceux des manifestants porteurs d'armes. A 19 h. 30, par petits groupes, les manifestants se sont dirigés vers la place de l'Opéra.

A 19 h. 45, une première collision s'est produite place de l'Opéra entre les manifestants et la police. Un moment, la foule des curieux, croyant tout d'abord que les manifestants étaient des employés de banque en grève, s'était montrée presque hostile à la police. La bagarre a été sérieuse et de nouvelles arrestations ont été opérées. Les communistes se sont dispersés et ont semblé vouloir se réfugier dans l'Opéra, mais devant la vigueur des forces de police, ils se sont enfuis. Dans la rue du Faubourg Montmartre, une centaine de communistes groupés devant l'hôtel d'un journal et chantant l'Internationale ont été dispersés. A 21 h. 30, on comptait une centaine d'arrestations pour refus de circuler. Le service d'ordre a été levé à 21 h. 40.

Le Père-la-Victoire a bien mérité de la France CENT MILLIARDS PERDUS

PARIS, 29. — Sp. — M. Henry de Jouvenel publie dans le «Matin» un article où il démontre que le ministre Clémenceau a légué au ministère Painlevé six ans et demi de retard et cent milliards perdus. Si les négociations de Londres, de cette semaine, avaient eu lieu en 1919, on aurait pu calculer le dollar et la livre au pair. Le dollar est aujourd'hui à vingt francs français et la livre à cent francs. H. de Jouvenel rappelle que c'est l'homme qui avait été appelé en Haute-Cour par Clémenceau, qui doit réparer aujourd'hui les fautes de Clémenceau! *Tempora mutantur.*

CONFÉDÉRATION

La guerre empoisonnée

Des masques contre les gaz asphyxiants

Selon les «Basler Nachrichten», le service technique militaire étudie à nouveau la protection des soldats contre les gaz asphyxiants. On expérimente actuellement, à l'école de recrues de la 4^{me} division, à Aarau, un système perfectionné de masque, dans lequel la respiration s'effectue au moyen d'un tuyau de caoutchouc et d'un filtre. Le masque, lorsqu'il n'est pas utilisé, est suspendu à la musette.

Tiens, tiens! l'état-major commence d'admettre que les fusils-mitrailleuses ne servent à rien contre les gaz!

Un jeune homme se tranche une artère et meurt
A Tamins, ayant glissé sur une dalle, le jeune Etter, 22 ans, berger, s'est blessé à la jambe avec le couteau qu'il tenait en main ouvert. S'étant, par fatalité, tranché l'artère principale, le malheureux a succombé par hémorragie avant qu'on pût le secourir.

La crise à Bâle

D'après le «Basler Vorwärts», le comité du parti communiste s'est réuni hier avec les représentants des ouvriers de l'industrie textile pour discuter de la crise actuelle. Il a décidé de faire des démarches auprès du gouvernement, de l'Union ouvrière et du groupe socialiste au Grand Conseil, pour que cette assemblée soit convoquée en séance extraordinaire, afin d'examiner les mesures à prendre pour venir en aide aux ouvriers du textile.

UN SAUVETAGE A BERNE

Le champion suisse de boxe arrache un enfant à la mort

BERNE, 29. — ag. — Vendredi après-midi, vers deux heures, à Berne, un garçonnet de 2 ans, fils de la famille Pfister, Langmauerweg 17, qui jouait sur la berge de l'Aar, tomba dans la rivière. Les eaux, très hautes actuellement, l'emportèrent rapidement. Les personnes témoins de l'accident, mais arrivées trop tard sur les lieux, firent des signes au nageur Schlappbach, le nageur et champion suisse de boxe bien connu, qui travaillait à une cinquantaine de mètres plus en aval. Sans hésiter, Schlappbach se jeta tout habillé dans la rivière où il parvint à sauver l'enfant d'une mort certaine. Heureusement ce bain involontaire ne paraît pas avoir nui à l'enfant ni à son sauveteur. Après avoir bu un cordial, le petit Pfister fut en état d'aller remercier lui-même son sauveur.

Un recours en grâce écarté

L'agence Republica apprend que le gouvernement bernois proposera au Grand Conseil le rejet du recours en grâce présenté par les condamnés dans l'affaire de Chevenez, d'Ouvray dit la Roulette.

Une collision de trains près de Bâle

Vendredi soir, un peu avant 11 heures, un train de voyageurs venant de la direction de Strasbourg a tamponné un convoi de marchandises sur la ligne d'Alsace, à la hauteur de la Neubadstrasse, entre la gare centrale de Bâle (lignes alsaciennes) et la gare St-Jean.

Aux premières nouvelles, on ne signalait aucun blessé parmi les voyageurs. En revanche, les dégâts matériels sont assez importants. Les deux machines sont endommagées. Le tender du train de marchandises est complètement démolí. Plusieurs wagons de marchandises ont été mis en pièces. La ligne pourra sans doute être déblayée samedi matin. Il semble que les signaux donnaient voie libre au train de Strasbourg. Ce fait aurait été cause de l'accident.

Un communiqué des C. F. F.

La Direction d'exploitation des C. F. F. communique: La nuit dernière, à 22 h. 45, l'express devant arriver à Bâle C. F. F. à 22 h. 39, a tamponné entre Bâle-St-Jean et Bâle C. F. F. un train de marchandises des chemins de fer d'Alsace-Lorraine à l'arrêt, à la hauteur du disque. La locomotive de l'express et quelques wagons du convoi de marchandises déraillèrent. Personne ne fut blessé. Les dégâts ne sont pas importants. La voie Bâle-Strasbourg était dégagée à 4 h. 42 et celle de Strasbourg-Bâle à 9 h. ce matin. Le parcours Bâle C. F. F.-Bâle St-Jean est muni d'un bloc automatique moderne. La cause du tamponnement n'est pas encore exactement déterminée. L'enquête se poursuit.

Un serre-frein qui l'a échappé belle!

Les «Basler Nachrichten» indiquent encore au sujet de cet accident que si personne ne fut blessé, c'est parce que le rapide avait déjà ralenti. Les voyageurs du train express furent quelque peu secoués. La «National Zeitung» signale que le serre-frein qui se trouvait sur le dernier wagon du train de marchandises aperçut encore assez vite le danger et put se sauver en grimpant rapidement le talus du chemin de fer. Ce matin, à 5 heures, le trafic était rétabli. Jusqu'à ce moment, les voyageurs avaient été transbordés.

Déraillement en gare d'Oiten

(Deuxième heure). Un déraillement s'est produit hier après-midi sur la partie est de la gare d'Oiten. Des wagons en manœuvres devant le groupe des trains directs de midi quarante ont été projetés hors des voies par suite d'une défectuosité dans l'aiguillage. La pression des voitures fut très forte. Les wagons furent jetés contre la poutrelle de l'équipement électrique et leur carrosserie entièrement fracassée. Les piliers du réseau aérien ont été arrachés de leurs fondations et la superstructure métallique de tout un groupe de voies a été tordue comme une simple ficelle, ce qui montre la violence du choc.

Heureusement, personne n'a été blessé. L'ouvrier de la manœuvre qui se trouvait sur les wagons tamponnés a eu le pressentiment du danger. Il a sauté de sa voiture avant que le choc n'ait eu lieu. A part la destruction du wagon tamponneur, des dommages importants ont été provoqués à l'équipement électrique aérien. Les réparations exigeront quelques jours. Par suite de ce déraillement la gare d'Oiten resta sans courant et les lignes II et III durent être barrées. A deux heures de l'après-midi le réseau électrique avait été rétabli sur les lignes à part celle de la partie où l'accident s'est produit. A quatre heures le déblai des voies était terminé.

Les accidents

Jeudi soir, un jeune homme de 21 ans, Johann Eigenmann, ouvrier boulanger, de Bernhardzell (Saint-Gall) passait au lieu dit Kesselimühle, en compagnie d'une demoiselle, lorsqu'à un endroit en forte déclivité, tous deux ayant glissé, firent une chute d'une vingtaine de mètres au bas d'une paroi de rochers et vinrent s'abîmer dans le Kaubach. Eigenmann a eu la colonne vertébrale brisée et a été tué sur le coup. Sa compagne, demeurée plusieurs heures inanimée, porte de graves blessures.

— Un domestique de campagne nommé Emile Hauri, venant de Suhr, qui circulait en bicyclette sur la route qui longe le Stadtbach, à Aarau, a écrasé Mme Schneider. Cette dernière, âgée de 75 ans, a été happée alors qu'elle traversait la route pour chercher du linge déposé au bord du ruisseau.

— A Altstetten, une automobile a tamponné et tué sur le coup un bambin de quatre ans, fils de M. Kunz, mécanicien à Widnau, qui, courant derrière une autre voiture, s'était à l'improviste jeté sur le côté au moment même où arrivait l'auto sous les roues de laquelle il a passé.

— A Oftringen, Mme Senn-Hunziker, âgée de 63 ans, a fait une chute dans les escaliers très rapides de sa maison, par suite, suppose-t-on, d'un étourdissement. Elle a succombé à ses blessures.

— L'autobus postal faisant le service de Payerne à Grandcour a tamponné vendredi près de Grandcour M. Emile Bonfils, de Ruyres-les-Fribourg qui, marchant derrière un char de paille, avait débouché à gauche juste au moment où passait l'autobus qu'il n'avait pas vu venir. M. Bonfils a eu une jambe brisée et de graves blessures à la tête. Il a été transporté à son domicile dans une automobile de passage.

— Un ouvrier qui était occupé à des travaux de canalisation dans le voisinage de Minusio a été enseveli par un éboulement. Des ouvriers qui virent l'accident se portèrent au secours du malheureux. Ce dernier put être retiré de dessous la masse de terre, mais il est très gravement blessé. Son transport à l'hôpital cantonal a été ordonné. Il s'agit d'un nommé Giovanni Zenone, âgé de 38 ans.

— Mercredi soir, une fillette de 3 ans jouait sur la passerelle qui relie la rue de la Plaine au préau du Château, près de la Laiterie d'Yverdon, lorsqu'elle glissa et tomba dans le canal.

Un jeune garçon de 14 ans, Edmond Clot, n'écouterant que son courage, repêcha la fillette que le courant entraînait.

Jura Bernois

La démobilisation du régiment d'infanterie 9 à Tavannes

De nouveaux manifestes aux soldats

Les troupes du régiment d'infanterie 9, que commande le lieutenant-colonel Cerf, entrées en service le 17 août pour un cours de répétition, ont été démobilisées ce matin à Tavannes.

Au moment du licenciement des bataillons 21, 22 et 24, deux membres de la section locloise du Centre suisse d'action pour la Paix ont distribué à la troupe un «Avertissement aux soldats». Il s'agit du même manifeste qui avait été saisi le 17 août par le commandant du R. I. 9.

Les manifestes séquestrés n'ont pas encore été rendus à qui de droit. Au moment où notre camarade E. Liechti, du Locle, s'expliqua avec M. le lieutenant-colonel Cerf, à l'arsenal de Tavannes, il y a 13 jours, ce dernier lui avait donné l'assurance que ces tracts lui seraient retournés lors de la démobilisation (l'intervention d'une autorité compétente n'avait pas été signalée). M. Cerf l'autorisait à procéder à une nouvelle distribution le jour du licenciement de son régiment. Or, M. Cerf a fait savoir à Edouard Liechti, du Locle, que la restitution éventuelle de ces manifestes ne se posera qu'après le 29 courant et fera l'objet d'un examen de l'autorité compétente. Il y a lieu de constater que les choses prennent une autre tournure et que les autorités militaires ont considéré l'acte du commandant du R. I. 9 par trop grave pour l'autoriser à prendre une décision personnelle.

Réd. — Après ces explications de notre correspondant, qui est tout à fait bien placé pour signaler les faits tels qu'ils se sont produits, on se demande comment on doit juger la lettre du lieutenant-colonel Cerf, parue dans la «Suisse libérale» et reprise par plusieurs journaux. On se souvient que dans cette lettre, le lieutenant-colonel Cerf nie qu'il ait eu l'intention de rendre les tracts saisis lors de l'entrée en service du régiment. Notre correspondant nous confirme au contraire, la réalité de cette promesse.

Après le crime de Montignez

L'agence Republica apprend que la femme Berberat, incarcérée dans les prisons de Porrentruy, sera selon toute probabilité renvoyée par la Chambre des mises en accusation du canton de Berne devant la Cour d'assises du Jura, sous l'accusation de meurtre commis à Montignez, le dimanche 23 août, sur la personne de Charles Guenat, fermier à Montignez. Si la femme Berberat n'est envoyée à la Cour d'assises que sous l'accusation de coups et blessures, elle serait, étant donné ses aveux complets, jugée sans l'assistance du jury. Or, dans des cas aussi graves, la jurisprudence de la Chambre des mises en accusation du canton de Berne veut presque toujours que le cas soit soumis au jury; c'est la raison qui prédominera pour retenir contre dame Berberat l'accusation du délit de meurtre.

L'Ecole d'agriculture du Jura

Le gouvernement du canton de Berne demande au Grand Conseil un crédit d'un million de francs pour la construction d'un bâtiment à Courtemelon et l'aménagement de ce dernier pour l'Ecole d'agriculture du Jura bernois. Le Grand Conseil bernois discutera ce crédit dans sa session de septembre. (Resp.)

1/2 minute d'attention par semaine à la Ligue

Pour les chaleurs d'été: Guerre aux mouches. Ce sont des commis-voyageurs en tuberculose. Il nous faut des adhérents et de l'argent.

Le temps qu'il fait

Généralement très beau; brouillard à Bâle; nuageux à Coire. Température maximum à Locarno (17°). Baromètre en hausse.

LES CHANGES DU JOUR

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille

	Demande	Offre	
Paris.....	24.10	(24.15)	24.40 (24.45)
Allemagne....	122.65	(122.70)	123.— (123.—)
		(le Rentenmark)	
Londres.....	25.04	(25.04)	25.08 (25.09)
Italie.....	19.25	(19.25)	19.50 (19.50)
Belgique.....	23.20	(23.25)	23.50 (23.55)
Vienne.....	72.25	(72.25)	72.90 (72.90)
		(le million de couronnes)	
Prague.....	15.15	(15.15)	15.35 (15.35)
Hollande.....	207.60	(207.60)	208.10 (208.10)
Madrid.....	74.10	(74.10)	74.50 (74.50)
New-York câble	5.15	(5.15)	5.175 (5.175)
» chèques	5.14	(5.14)	5.175 (5.175)